

FCP de droit français

LAZARD CREDIT FI SRI

RAPPORT ANNUEL
au 31 mars 2025

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	20
4. Certification du Commissaire aux Comptes	25
5. Comptes de l'exercice	30
6. Annexe(s)	127
Caractéristiques de l'OPC	128
Information SFDR	164
Loi Energie Climat (LEC)	175
7. Informations complémentaires pour les investisseurs en suisse	176

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (code ISIN : FR0011844034) l'ajout du risque des titres 144A.

➤ **Date d'effet : 02/07/2024.**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT FI SRI** (code ISIN : FR0011844034), la modification de la politique d'investissement dans le cadre du passage à la Version 3 du Label ISR.

➤ **Date d'effet : 02/01/2025.**

2. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Perf part
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI "PVC EUR"	9,11%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI "RVC EUR"	8,68%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI "PC EUR"	9,00%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI "PVD EUR"	9,13%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-USD"	10,69%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-CHF"	6,01%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI "TC EUR"	9,00%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI "RVD EUR"	8,68%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI "PD EUR"	9,00%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI "RC EUR"	8,25%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI "PD H USD"	10,68%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI "RD H USD"	9,41%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

Entity Code	Entity Name	Perf indice
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI "PVC EUR"	7,56%
FR0010752543	LAZARD CREDIT FI SRI "RVC EUR"	7,56%
FR0011844034	LAZARD CREDIT FI SRI "PC EUR"	7,56%
FR0012074151	LAZARD CREDIT FI SRI "PVD EUR"	7,56%
FR0013076932	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-USD"	9,30%
FR0013236791	LAZARD CREDIT FI SRI "PC H-CHF"	4,74%
FR0013305935	LAZARD CREDIT FI SRI "TC EUR"	7,56%
FR0013306735	LAZARD CREDIT FI SRI "RVD EUR"	7,56%
FR0013306743	LAZARD CREDIT FI SRI "PD EUR"	7,56%
FR0014005U50	LAZARD CREDIT FI SRI "RC EUR"	7,56%
FR00140095N4	LAZARD CREDIT FI SRI "PD H USD"	9,30%
FR00140095O2	LAZARD CREDIT FI SRI "RD H USD"	9,30%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

La croissance économique mondiale a fait preuve de résistance, principalement grâce aux bonnes performances de l'économie américaine et au renforcement des mesures de soutien en Chine. En revanche, les performances économiques ont été moins bonnes en Europe : les consommateurs se sont montrés très prudents et l'économie allemande a continué de rencontrer des difficultés, des tendances exacerbées par les troubles politiques en France et en Allemagne. En parallèle, l'inflation a continué de baisser, permettant aux principales banques centrales d'amorcer des baisses de taux directeurs, à l'exception notable du Japon, qui a mis fin à sa politique de taux négatifs. Cette configuration d'atterrissage en douceur de l'économie mondiale avait constitué un environnement porteur pour les actifs risqués en 2024. Toutefois, l'environnement économique a connu d'importants changements au premier trimestre 2025. Alors que de nombreux investisseurs anticipaient que le retour au pouvoir de Donald Trump allait renforcer la thématique de l'exceptionnalisme américain, le scénario a été tout autre. Sa politique commerciale s'est révélée chaotique et l'économie américaine a commencé à montrer des signes de ralentissement.

À l'inverse, le sentiment à l'égard de l'Europe s'est nettement amélioré, soutenu par des publications économiques meilleures que prévu, la clarification de la situation politique et l'annonce d'un plan de relance budgétaire historique en Allemagne. Ce contexte a engendré beaucoup de volatilité sur les marchés.

Economie

La croissance américaine est restée soutenue à +2,5 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2024. Cependant, des doutes sur la solidité de l'économie ont émergé au premier trimestre 2025, en raison de la guerre commerciale menée par Donald Trump, du ralentissement de la consommation des ménages et de la chute des indices de confiance. Le marché du travail a néanmoins fait preuve de résilience : les créations d'emplois se sont maintenues à un niveau satisfaisant et le taux de chômage est resté bas, à 4,2 %. L'inflation a ralenti pour atteindre +2,4 % sur un an et +2,8 % hors énergie et alimentation.

Après avoir maintenu son taux directeur entre 5,25 % et 5,50 % pendant plus d'un an, la Fed a amorcé un assouplissement de sa politique monétaire en septembre 2024 avec une première baisse de taux de -50 points de base. Elle a ensuite procédé à deux baisses de taux de -25 points de base en novembre et décembre 2024, portant le taux directeur entre 4,25 % et 4,50 % à la fin de la période. En mars 2025, la Fed a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan.

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a mené une politique protectionniste très offensive, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions, rendant l'ensemble très confus. Après l'imposition de droits de douane de 25 % sur les produits en provenance du Mexique et du Canada, ces droits ont été suspendus pendant trente jours, puis réintroduits pendant deux jours avant que des exemptions ne soient finalement accordées pour les produits respectant les règles d'origine de l'accord de libre-échange entre les trois pays. Par ailleurs, les droits de douane sur les importations en provenance de Chine ont été augmentés de 20 points de % à environ 30 %. En outre, des droits de douane universels ont été fixés à 25 % sur l'acier, l'aluminium et les voitures.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a été modérée à +1,2 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2024, avec des évolutions dispersées entre les grandes économies : +3,4 % en Espagne, +0,6 % en France et en Italie, et -0,2 % en Allemagne. Le taux de chômage a atteint un nouveau point bas historique à 6,1 % tandis que l'inflation a ralenti à +2,2 % sur un an et +2,4 % hors énergie et alimentation.

La BCE a lancé un cycle d'assouplissement de sa politique monétaire en réduisant son taux de dépôt de -25 points de base à six reprises, le portant à 2,50 % à la fin de la période.

Le sentiment à l'égard de l'économie européenne s'est nettement amélioré au premier trimestre 2025, soutenu par des publications économiques meilleures que prévues et par l'annonce, début mars, d'un plan de relance budgétaire historique en Allemagne. Celui-ci prévoit la création d'un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Länder d'augmenter leur déficit. La clarification de la situation politique a également participé à une amélioration du sentiment.

En France, après les élections européennes de mai 2024, où la coalition sortante a conservé sa majorité, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale le 9 juin 2024, entraînant des élections législatives anticipées. Ces élections ont abouti à un parlement sans majorité absolue. Michel Barnier a été nommé Premier ministre le 5 septembre 2024, mais a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance des députés le 16 décembre 2024, après le départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre 2024. Cette défaite a ouvert la voie à des élections fédérales anticipées le 23 février 2025. La CDU/CSU est arrivée en tête, mais sans majorité absolue, nécessitant la formation d'une coalition gouvernementale.

En Chine, la croissance du PIB s'est stabilisée à +5,4 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2024. La crise immobilière et le ralentissement de la consommation des ménages ont freiné la demande intérieure, mais les exportations ont été particulièrement dynamiques, générant un excédent commercial proche de 1000 milliards de dollars. En même temps, le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 90 pour s'établir à -0,8 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2024.

Dans ce contexte, les autorités ont présenté à partir de septembre 2024 un ensemble de mesures pour soutenir l'économie et les marchés financiers. Ces mesures incluent un soutien à la demande de logements, un assouplissement de la politique monétaire et une relance budgétaire, pour stimuler la consommation des ménages, restructurer la dette des gouvernements locaux et recapitaliser les banques publiques.

En mars 2025, les « deux sessions » annuelles du PCC ont confirmé le virage en direction d'une politique économique plus favorable à la croissance. L'objectif de croissance a été fixé à « environ 5% » pour 2025 et la cible de déficit a été portée à 4% du PIB, un plus haut depuis 30 ans.

Marchés

Sur les douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollar a progressé de +5,6 %. Les performances ont été contrastées selon les régions : le S&P 500 a progressé de +6,8 %, le MSCI des pays émergents de +5,6 % et l'Euro Stoxx de +4,3 %. À l'inverse, le Topix a reculé de 4,0 % et le CAC 40 de 5,1 %.

La volatilité des marchés actions est restée globalement contenue au cours de l'année 2024, à l'exception d'un pic de courte durée durant l'été. L'optimisme autour d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et la forte progression des méga capitalisations technologiques, portée par l'IA, ont constitué des moteurs de soutien importants, surtout aux États-Unis. Les marchés émergents ont bénéficié d'un rebond des actions chinoises en fin d'année, en réponse aux annonces de soutien. Au Japon, les actions ont été portées par des réformes favorables aux entreprises et par la dépréciation du yen. En France, les marchés ont souffert des incertitudes politiques et du ralentissement chinois, qui a pesé sur le secteur du luxe.

La volatilité a fortement augmenté au premier trimestre 2025. Alors que les actions américaines avaient nettement surperformé les actions européennes, la tendance s'est inversée. Les inquiétudes concernant la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, entraînant une forte correction des « Sept Magnifiques » qui avaient atteint des niveaux de valorisation très élevés. En parallèle, l'Euro Stoxx a nettement progressé, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...) et ceux susceptibles de bénéficier d'une résolution du conflit en Ukraine, via la baisse des coûts de l'énergie (industrie, matériaux de base...).

La volatilité a été forte sur les marchés obligataires. Aux États-Unis, le taux à 10 ans du Trésor a évolué dans une fourchette comprise entre 3,62 % et 4,79 % pour terminer stable en fin de période à 4,21 %. En zone euro, le taux à 10 ans de l'État allemand a fluctué entre 2,03 % et 2,89 %, pour finir en hausse de +44 points de base sur la période, à 2,74 %. Le 5 mars 2025, il a bondi de +30 points de base en une seule séance — sa plus forte progression journalière depuis la réunification allemande de 1990 — à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. En France, la montée de l'incertitude politique a entraîné des turbulences sur la dette de l'État, l'écart de rendement à 10 ans avec l'Allemagne s'écartant de +20 points de base à 71 points de base. À l'inverse, cet écart s'est réduit de -25 points de base en Italie et de -23 points de base en Espagne.

Les mouvements sur les devises ont été marqués, mais les variations sont contenues sur la période. L'euro s'est apprécié de +0,2 % face au dollar, tandis qu'il s'est déprécié de -0,7 % contre le yen, de -2,1 % face à la livre sterling, et de -1,7 % contre le franc suisse. Selon l'indice de JPMorgan, les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -4,1 % face au dollar.

S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a baissé de -2,5 %. Le prix du baril de Brent a est passé de 86 dollars à 76 dollars, soit une baisse de -12,4 %.

POLITIQUE DE GESTION

Avril 2024

La volatilité a augmenté en avril en raison de la situation géopolitique au Moyen-Orient, mais également avec un nouveau repricing sur les taux, une seule baisse étant maintenant attendue par le marché pour la Fed en 2024. Ainsi, les performances sont légèrement négatives sur le mois (T2 -0.1%, €AT1 -0.7%, Senior d'assurance -0.6% et Subordonnées d'assurance -0.9%), principalement à cause de l'effet de la hausse des taux (de +18bps sur le Bund 2 ans à +50bps pour le 5 ans US) et des spreads globalement stables (variation sur le mois entre +2 et -7bps).

La publication du tableau de bord des risques de l'EBA pour le quatrième trimestre 2023 illustre la solidité actuelle des banques : CET1 moyen de 15,9%, rentabilité à son plus haut niveau en 2023, créances douteuses en très légère hausse sur le trimestre (passant de 1,8% à 1,9%) mais hausse liée à la baisse du volume total de prêts (en raison de conditions de crédit plus strictes en 2023 et d'une demande plus faible avec des taux plus élevés) et non à une augmentation du volume de ces créances. La liquidité s'est également améliorée, le ratio de couverture de liquidité (LCR) ayant augmenté après plusieurs trimestres de baisse. Ce dernier point montre que la fin toute proche du TLTRO a été absorbée sans difficultés par les émetteurs, avec un pic de financement à 2 200 milliards d'euros atteint à la mi-2021 contre seulement 150 milliards maintenant.

Le gouvernement suisse a publié des propositions visant à modifier la réglementation "Too Big To Fail", qui pourrait entraîner une hausse des niveaux de capital requis au titre du Pilier 2, en se basant sur des tests de résistance tout en resserrant également les exigences réglementaires concernant certains éléments du bilan, notamment les participations dans des entités étrangères. La Banque Nationale Suisse a augmenté le "ratio des réserves minimales" (MRR) de 2,5% à 4% à partir du 1er juillet 2024, ce qui aura pour conséquence une baisse de la rémunération de ces dépôts, et donc des revenus d'intérêts, pour les banques concernées.

S&P a relevé les notes des banques islandaises Landsbankinn, Islandsbanki et Arion, passant de BBB à BBB+ avec une perspective stable. Elle a justifié cette action par l'amélioration économique du pays et la réduction des risques économiques auxquels les banques sont confrontées. Moody's a relevé la note de la dette senior non garantie de Volksbank Wien à A2 contre A3 avec une perspective stable, l'agence a également amélioré la perspective des notes de dépôt à long terme et de dette senior de Swedbank à positive (contre stable) ainsi que celle de Commerzbank également à positive (contre stable). Enfin, Fitch a relevé la note de Banca Popolare di Sondrio de BB+ à BBB-.

La publication des résultats pour le premier trimestre n'a pour l'instant pas révélé de grandes surprises, les revenus d'intérêts restant bien orientés notamment pour les émetteurs de la zone Euro, avec de nouveau des banques publiant leur meilleur trimestre historique (Kutxabank ou encore Deutsche Bank avec son meilleur trimestre depuis 11 ans). Les résultats sont en nette amélioration côté assureurs, avec de fortes hausses du résultat net YoY (Mapfre +70%, Talanx +35%, Storebrand +30%).

Raiffeisen a tenu son AGM la semaine dernière, le PDG déclarant qu'il croit toujours que l'accord Strabag soit possible, et que la vente de la filiale russe dépendait encore de la validation des autorités locales.

Plusieurs opérations côté bilan des banques sur le mois, avec HSBC qui a accepté de vendre ses activités en Argentine à Grupo Financiero Galicia, ce qui entraînera un impact négatif de \$1 milliard au Q1. La banque a également confirmé avoir achevé la vente de sa filiale canadienne à RBC et enregistrera cette fois-ci un gain de \$4,9 milliards toujours au Q1.

SocGen a annoncé la signature d'un accord avec BPCE pour la vente de son activité de financement d'équipement, avec un impact positif sur son CET1 de +25bps. SocGen va également vendre la majeure partie de ses activités marocaines au groupe Saham pour 745 millions d'euros, avec un impact estimé de +15bps sur son CET1.

BNP a annoncé qu'elle avait signé un accord pour acquérir la participation d'environ 9 % de Fosun dans la compagnie d'assurance belge Ageas via sa filiale d'assurance BNP Paribas Cardif. BNP prévoit que l'opération d'environ 730 millions d'euros aura un impact quasiment nul sur son ratio CET1.

Côté primaire, les opérations sur les subordonnées concernent principalement des refinancements, avec sur les AT1 la parfaite série de call depuis le début d'année qui s'est poursuivie en avril (à l'exception de deux obligations Retail de CHF100 millions émises par deux banques cantonales suisses).

Mai 2024

Les taux ont continué leur hausse en mai, avec en moyenne +10pdb sur l'ensemble de la courbe en dollars, et une pentification de la courbe en euros et en livres sterling, passant de +8 à +18pdb selon le point sur la courbe. Cependant, les spreads se sont nettement serrés avec une compression dans la structure de capital (Senior -7pdb, Tier 2 -16pdb, AT1 -29pdb et €AT1 -45pdb). La performance est positive sur le mois (Senior +0,4%, Tier 2 +0,9%, AT1 +1,7% et €AT1 +1,9%).

Les banques ont continué de publier leurs résultats pour le premier trimestre, avec de fortes hausses des bénéfices nets dans toutes les régions géographiques, par exemple UniCredit publiant son meilleur trimestre jamais réalisé et Commerzbank le meilleur trimestre de la dernière décennie. Parmi les assureurs, les volumes de primes sont également en hausse, notamment dans l'assurance-vie.

Le marché primaire était actif, essentiellement des opérations de refinancement, avec par exemple des AT1 de Natwest, Barclays, Santander ou Erste Bank, les deux premiers lançant une offre de rachat sur les AT1 existantes dont la première date de call est à 10 ou 17 mois. L'assureur Fidelidade a émis un Restricted Tier 1 inaugural, le marché des RT1 devrait rester actif en 2024 avec la fin de la période de "Grandfathering" (janvier 2026) pour les assureurs. Durant les cinq premiers mois de 2024, les banques européennes ont émis plus de 220 milliards d'euros de titres seniors et subordonnés dans différentes devises, ce qui représente 55% des volumes bruts prévus pour 2024.

Le mois a été chargé en fusions-acquisitions, avec BBVA lançant une deuxième tentative de prise de contrôle sur Sabadell après un échec fin 2020. Le nouveau groupe aurait un bilan de 1 000 milliards d'euros, une capitalisation boursière d'environ 70 milliards d'euros et une part de marché de 20% à 25% en Espagne. Le conseil d'administration de Sabadell a rejeté l'offre de fusion de BBVA, malgré une prime de 30% par rapport au cours de clôture avant l'annonce. A la suite de ce rejet, BBVA a lancé une offre publique d'achat hostile, c'est-à-dire soumettant l'offre directement aux actionnaires. ABN AMRO annonce avoir conclu un accord avec Fosun International pour acquérir Hauck Aufhäuser Lampe, une banque privée allemande. L'opération renforcera la position de leader d'ABN dans le secteur de la gestion de patrimoine en Allemagne, avec un encours sous gestion d'environ 70 milliards d'euros, dont 26 milliards provenant de cette acquisition, et un impact estimé de -45pdb sur le CET1 d'ABN, avec une clôture prévue au premier trimestre 2025.

Coventry Building Society a confirmé l'acquisition de Cooperative Bank pour 780 millions de livres sterling en numéraire. Nous avons également eu des rumeurs de marché selon lesquelles Julius Baer envisageait une acquisition potentielle d'EFG International en Suisse, ce qui aurait créé un gestionnaire de patrimoine avec plus de 500 milliards de CHF d'actifs sous gestion, mais les discussions semblent avoir cessé. Du côté des assurances, BNP Paribas reprendra l'activité d'assurance-vie de Neufelize (Neufelize Vie), actuellement détenue par Axa (40%) et ABN Amro (60%), par le biais de Cardif, sa filiale d'assurance. Selon la presse italienne, UniCredit cherche à renforcer l'activité d'assurance du groupe en achetant la participation dans sa coentreprise d'assurance avec CNP et Allianz, dans le but d'intégrer une grande partie des activités. Selon la presse néerlandaise, Achmea aurait refusé une prise de contrôle totale par NN et ASR de ses portefeuilles de vie et de retraite. L'article mentionnait que la création d'une coentreprise avec Athora et Lifetri serait l'option privilégiée actuellement, Achmea restant copropriétaire à 50% et cherchant à obtenir de meilleurs résultats d'investissement et à réduire les coûts.

Il y a eu beaucoup d'actions positives sur les notations en mai.

Moody's a relevé sa notation de Danske Bank de A3 à A1 (perspective stable), a amélioré la notation de Monte de Paschi (perspective stable) avec la dette senior et les notations T2 chacune relevée d'un cran à Ba2 et Ba3 respectivement, et a également amélioré la notation de l'émetteur BPER Banca de Ba1 à Baa3, la dette senior de l'émetteur étant désormais notée IG par les trois principales agences de notation. Fitch a amélioré la perspective de plusieurs banques espagnoles, avec Abanca et Unicaja passant de stable à positive, a relevé la notation d'Ibercaja à BBB (contre BBB-) et celle de Banco de Sabadell d'un cran, la dette Preferred Senior atteignant une notation BBB+ (contre BBB) et le Tier 2 étant désormais à un cran de l'IG à BB+. S&P a changé sa perspective pour Abanca, Ibercaja et Cajamar de stable à positive et a confirmé Raiffeisen Bank International à A- (mais la perspective reste négative malgré la communication de l'agence affirmant que RBI "a publié des résultats financiers solides en 2023 et au cours du premier trimestre de 2024, malgré les pressions économiques sur ses marchés principaux et le risque important avec sa filiale russe").

La pression des autorités européennes et américaines semble s'accroître sur les banques concernant leur exposition à la Russie, la BCE envoyant une lettre à toutes les banques sous sa supervision pour leur demander d'accroître la réduction de leurs activités en Russie. Au niveau national, les banques centrales italienne et hongroise ont également souligné la nécessité de quitter la Russie ou de réduire les activités. Raiffeisen a abandonné l'opération Strabag à la suite des échanges récents avec les autorités compétentes (ce qui signifie que 4,7 milliards de capital sont toujours bloqués en Russie) et a annoncé que sa filiale russe mettra fin aux paiements en dollars. Selon la presse locale allemande, Commerzbank et Deutsche Bank envisageraient la possibilité de déposer le bilan pour leurs filiales russes, parmi d'autres scénarios de sortie. Les autorités russes ont récemment saisi des actifs des deux banques et il y a un potentiel pour plus de saisies qui amèneraient les banques à manquer de capitaux, selon le rapport. Il est certainement compliqué mais pas impossible de vendre une banque russe à une banque occidentale, comme HSBC qui a réussi à vendre sa filiale locale à Expobank, une entité russe sous sanctions américaines, mais avec une dérogation spéciale autorisant certaines activités de liquidation impliquant Expobank et pour une période limitée.

Juin 2024

Le mois de juin a été volatil pour les titres obligataires, les primes de crédit s'étant écartés sur l'ensemble de la structure du capital des dettes financières en raison de l'annonce d'élections anticipées en France et de l'incertitude quant aux résultats. Nous avons également assisté à la première baisse des taux de la BCE (-25 points de base) depuis le début du cycle haussier débuté en juillet 2022, après une pause de neuf mois (la dernière hausse a eu lieu en septembre 2023).

En outre, la Fed a maintenu le statu quo comme prévu. Dans ce contexte, les taux ont affiché des variations considérables, les taux allemands étant généralement plus bas ou stables, tandis que les primes par rapport aux autres pays européens se sont élargies, en particulier pour la France et l'Italie, sous l'influence de l'incertitude politique française. Dans l'ensemble, les performances sont restées positives pour le mois, l'effet de la baisse des taux ayant plus que compensé l'écartement des primes, à l'exception des €AT1 qui est légèrement négative. Cependant, les résultats du premier tour des élections françaises ont été accueillis positivement par le marché.

Le marché primaire a été principalement actif avec des refinancements, notamment sur les AT1 avec Deutsche Bank, Commerzbank, Coventry Building Society, et BBVA, ainsi que des émetteurs plus petits comme NIBC et CCF Holding. La plupart de ces transactions ont été réalisées parallèlement à des offres de rachat sur des titres existants.

Nous avons connu un nouveau mois marqué par de nombreuses améliorations de notation des émetteurs financiers. Fitch a relevé la note de Chypre de BBB à BBB+ avec une perspective positive, celle de NIBC Bank de BBB à BBB+, et a révisé la perspective d'Ethias de stable à positive. Fitch a également confirmé la note A- de Coventry Building Society, en la retirant de la surveillance négative mais en maintenant une perspective négative.

Moody's a confirmé les notes senior et d'émetteur de Svenska Handelsbanken à Aa2 et a amélioré les perspectives de négatives à stables. L'agence de notation a également relevé de négative à stable la perspective du prêteur allemand spécialisé dans l'immobilier commercial Aareal Bank. Les banques grecques ont enfin obtenu leur première notation IG au niveau senior, Moody's ayant relevé l'évaluation de crédit de base (BCA) d'Eurobank de ba2 à ba1 et sa dette senior de Ba1 à Baa2, et ayant également relevé la notation senior d'Alpha Bank de Ba2 à Baa3.

S&P a relevé la note de Bank of Cyprus à BB+ au niveau de la banque et à BB- au niveau de la holding, en maintenant une perspective positive. En outre, S&P a confirmé la note BBB- d'Iccrea Banca et a modifié ses perspectives pour les rendre positives. En ce qui concerne l'assurance, l'agence a également revu les perspectives de Lancashire, les faisant passer de stables à positives.

En revanche, S&P a dégradé La Banque Postale et CNP Assurances de A+ à A suite à la dégradation de la note de la France.

Sur le front des fusions et acquisitions, nous avons eu plusieurs annonces de transferts de portefeuilles. NatWest a annoncé qu'elle allait acquérir une part importante des prêts de Sainsbury Bank (pour un total de 2,5 milliards de livres sterling), la transaction devant être finalisée au cours du premier semestre 2025, ce qui aura un impact de -20 points de base sur le CET1.

Norddeutsche Landesbank a vendu une grande partie de son portefeuille de financements aéronautiques (environ 1,67 milliard d'euros) à Deutsche Bank pour un prix non communiqué. Si elle est approuvée par les autorités antitrust, la vente devrait être finalisée au second semestre 2024.

Nibcap a annoncé qu'elle avait accepté de vendre un portefeuille de 992 millions d'euros de prêts shipping à la Hamburg Commercial Bank, ce qui aura un impact positif sur son CET1.

Deux actionnaires de Bank of Cyprus, détenant une participation combinée de 15 %, envisagent une vente qui pourrait être évaluée à 230 millions de livres sterling.

Dans le domaine de l'assurance, HSBC chercherait à vendre son activité d'assurance-vie en France, en évaluant l'intérêt d'acheteurs potentiels pour une transaction qui pourrait valoriser l'unité à plus de 500 millions d'euros.

Phoenix a annoncé qu'il envisageait de vendre SunLife (acquise pour 248 millions de livres sterling en 2022), car elle n'est plus au cœur de sa stratégie.

Zurich Insurance a annoncé l'acquisition de l'activité mondiale d'assurance voyage et d'assistance d'AIG pour 600 millions de dollars, ce qui lui permettra d'étendre sa présence aux États-Unis.

L'assureur nordique Sampo va faire une offre publique d'achat aux actionnaires de Topdanmark, dont il détient actuellement environ 49,5 % des actions en circulation. Le conseil d'administration de Topdanmark estime que l'offre est intéressante, et la réalisation de l'offre d'échange est soumise à la discussion des actionnaires de Sampo lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 9 juillet 2024. Topdanmark serait intégrée à la filiale de Sampo (If) afin de renforcer la position du groupe sur le marché danois de l'assurance dommages avec une part de marché combinée de 21%.

Aegon a dévoilé son nouveau plan stratégique visant à accélérer la transformation de ses activités au Royaume-Uni. ASR a également publié son plan stratégique pour 2024-2026, avec des objectifs conformes au consensus du marché.

Juillet 2024

En ligne avec les données historiques, le mois de juillet a été très bon pour les obligations, les dettes financières bénéficiant du double effet positif de la baisse des taux et du resserrement des spreads. Cette évolution est toujours due à des facteurs techniques importants : une demande solide et un marché primaire limité, même si certains émetteurs sont revenus après la pause forcée de juin, alors que les données macroéconomiques étaient plus équilibrées et que la réunion de la BCE a été un non-événement.

Nous avons reçu les premiers résultats du deuxième trimestre et, malgré des niveaux de comparaison et d'attentes déjà élevés, nous avons une fois de plus assisté à d'excellentes publications. Pour les banques nordiques, nous avons vu des ROE supérieurs à 15 % pour la plupart d'entre elles, la qualité des actifs restant stable malgré l'exposition importante des banques locales à l'immobilier commercial, tandis que les premières publications des banques d'Europe du Sud ont montré les meilleurs bénéfices jamais enregistrés. Au Royaume-Uni, les profits ont été inférieurs à ceux de l'année dernière, mais le revenu net d'intérêt devrait se redresser grâce aux couvertures de taux et au coût du risque qui reste très bas. Dans l'ensemble, ces bons résultats s'expliquent par la bonne tenue des revenus nets d'intérêts, des commissions très élevées et un coût du risque qui reste bas. L'exception jusqu'à présent est Scor, qui a publié une perte nette, comme prévu et annoncé à l'avance, principalement en raison de la revue de ses activités vie et santé.

La Grèce et Chypre ont vu leur note de crédit relevée par S&P (d'un cran et avec des perspectives positives) et Moody's (d'un à deux crans) : National Bank of Greece à BB+/Baa2, Piraeus Bank à BB/Baa3, Alpha Bank à BB/Baa3, Eurobank à BB+/Baa2. Fitch a relevé les notes de BayernLB, LBBW et Norddeutsche Landesbank à la suite de la récente réforme du système de protection institutionnelle des banques régionales allemandes. En France, S&P a révisé la perspective du CCF de négative à stable suite à l'intégration des activités de détail de HSBC en France. Enfin, Moody's a relevé la note de KBC d'un cran à A1 et S&P a relevé la note de Munich Re d'un cran à AA.

En ce qui concerne les fusions et acquisitions, les actionnaires de BBVA ont approuvé une augmentation de capital pour financer l'offre publique d'achat hostile sur Banco Sabadell, malgré l'opposition du gouvernement et une tentative ratée rejetée par Sabadell en 2020. BAWAG Group a annoncé l'acquisition de Barclays Consumer Bank Europe, une entité dotée d'un bilan de 4,7 milliards d'euros, qui devrait contribuer à hauteur de plus de 100 millions d'euros au bénéfice avant impôt d'ici 2027. Selon le ministre italien des finances, l'Italie est à la recherche d'une "opération industrielle" qui lui permettrait de céder sa participation dans le prêteur Banca Monte dei Paschi di Siena, sachant que le gouvernement détient encore 27 % de la banque.

Sur le marché primaire, les assureurs français ont été actifs avec deux RT1 (La Mondiale et Groupama) et un Tier 2 (CNP), tandis que sur le marché AT1, nous avons eu Banco BPM (€) et Santander (\$).

Août 2024

Les marchés se sont rapidement remis de la volatilité de fin juillet/début août, aidés par de meilleurs chiffres macroéconomiques, notamment aux États-Unis. Les TRR ont été positifs dans tous les segments de la structure du capital, les AT1 surperformant avec un TRR mensuel compris entre +1,2 % et +1,5 %, suivis par les Tier 2 IG avec +0,5 %. Les Senior bancaires et les Subs des assureurs ont terminé le mois à +0,4%.

En ce qui concerne les spreads, le tableau est plus mitigé avec des spreads AT1 en baisse de -9 à -11pdb alors que tous les autres segments sont légèrement plus larges entre +5 et +9pdb.

Les taux sont restés plus ou moins stables en Europe, à l'exception des taux courts qui ont baissé de 14pdb. Les taux américains ont baissé de -34 pdb pour les taux courts à -13 pdb pour le bucket 10 ans. M. Powell a confirmé que la politique monétaire se concentrera davantage sur l'emploi et moins sur l'inflation à l'avenir, ce qui signifie qu'une baisse des Taux de la Fed en septembre devrait être assurée.

Le marché primaire a été très faible en août, en partie en raison de la volatilité du début du mois et des besoins de financement limités des émetteurs financiers. Seulement 30 milliards d'euros d'émissions, dont 5,3 milliards d'euros d'obligations subordonnées en 6 tranches : ING, BNP, BBVA, Mandatum, Allianz et Volksbank Wien. Du côté des agences de notation, Moody's a relevé d'un cran la note senior de Novo Banco de Ba1 à Baa3, toujours avec une perspective positive. L'agence a aussi relevé la perspective de l'Irlande à positif.

En ce qui concerne les banques, les résultats ont été excellents, plusieurs d'entre elles ayant publié leur meilleur trimestre ou semestre. Les résultats ont été particulièrement positifs pour les banques périphériques, avec des ROTE à deux chiffres (24% Bank of Cyprus, 20% pour BBVA, 19% Caixa Geral de Depositos avec un CET1 de 21%, 17% Caixabank, 17% National Bank of Greece, 16% BCP), car ils continuent à bénéficier de l'environnement de taux élevés (Unicredit publiant son meilleur résultat de tous les temps et améliorant sa perspective de revenus sur l'année).

Dans les pays Core, malgré une rentabilité plus faible, les résultats sont restés solides (16% de RoE pour Crédit Agricole, 11% ABN Amro, 7.4% pour Société Générale sur le 2T24), car les banques libèrent des provisions génériques du fait de l'amélioration de leurs perspectives et à l'absence de détérioration significative de la qualité des actifs. Même dans les banques exposées à l'immobilier commercial, la détérioration s'est produite principalement dans le portefeuille de bureaux américain, tandis que le portefeuille européen est resté stable (Pour Deutsche Pfandbriefbank par exemple, le taux de NPL était de 3.5% sur le portefeuille total et de 18% sur le portefeuille d'immobilier commercial américain).

La plupart des assureurs ont publié leurs résultats du S1 2024. De manière générale, les résultats sont bons, avec des résultats nets en amélioration : Munich Re €3.8mds (+55% Y/Y), Allianz €5mds (+8% Y/Y), Zurich Insurance €3mds (+21% Y/Y), Beazley €571m (+130% Y/Y). Les assureurs ont bénéficié de l'environnement de taux élevé sur leur portefeuille d'investissement et de flux positifs en assurance vie.

Du côté de l'assurance dommages et de la réassurance, les sinistres liés au climat semblent avoir été moins importants qu'au premier semestre 2023, les ratios combinés restent parfois haut dans certains pays comme l'Italie sur l'automobile, même si la tendance est à l'amélioration au UK.

Septembre 2024

Sur le secteur bancaire les performances en Septembre 2024 ont été positives sur l'ensemble de la structure de capital, avec des performances dans l'ensemble très homogènes: Senior et Tier +1.2% et AT1 entre +1% et +1.4%. Sur le secteur des assureurs, la dynamique est la même avec +1.2% pour les Seniors et +1.5% pour les subordonnées.

L'essentiel de la performance provient des mouvements de taux avec le Bobl qui a baissé de -24pdb et le 5 ans américain de -14bpdb.

En ce qui concerne les spreads, ceux des AT1 en euros se sont écartés de 13pdb, ce qui s'explique en partie par la forte activité sur le marché primaire, tandis que les Tier 2 bancaires s'écartent légèrement à +1pdb et les Senior se resserrent de -2pdb. Sur le secteur des assurances, les Seniors terminent à -4bps contre -3bps pour les Subordonnées.

Septembre 2024 fut un mois très actif sur le primaire financier, concentré principalement sur les deux premières semaines (historiquement les plus chargées de l'année sur les financières), avec 16 émissions d'AT1s pour près de 14 mds, un nouveau record historique.

Cependant, ce primaire a été absorbé sans beaucoup de difficulté, le marché étant soutenu par les baisses de taux des banques centrales, avec des inflows toujours conséquents sur le crédit, mais également par le fait que les émetteurs optent de plus en plus pour une offre de rachat sur le titre devant être refinancé par la nouvelle émission (Raiffeisen Bank International, Bank of Ireland, Piraeus, Arion...).

Sur le plan des résultats, nous avons eu les dernières publications des assureurs, avec des résultats moins impressionnants que ceux des banques, mais cependant des signes plutôt positifs côté flux en assurance vie, ainsi que sur la rentabilité en non-vie. La dynamique est bien orientée côté résultat opérationnel pour les consolidateurs (Rothesay, Phoenix, Athora), même si la comparaison du résultat net est plus délicate en norme IFRS.

Du côté des notations, Fitch a relevé, pour la deuxième fois en 2024, la notation senior de toutes les banques grecques d'un cran (avec une perspective restant positive sur toutes) : National Bank of Greece à BB+ (de BB), Eurobank à BB+ (de BB), Alpha Bank à BB (de BB-) et Piraeus Bank à BB (de BB-). Moody's a révisé la perspective des banques grecques National Bank of Greece et Eurobank à Positive. Moody's a relevé la note de Permanent TSB (Opco) de A2 à A1 avec une perspective stable (senior Holdco relevée de Baa1 à Baa2, Tier 2 de Ba1 à Baa3 et AT1 de Ba3 à Ba2) ainsi que celle de Virgin Money en raison de son rachat par Nationwide Building Society (AT1 de Ba1 à Baa3, Tier 2 de Baa2 à Baa1, Senior Holdco de Baa1 à A3). L'agence a de plus appliqué une perspective positive sur la banque slovène Nova Ljubljanska et a rehaussé la note de l'Islande de A2 à A1 avec une perspective stable. S&P a relevé d'un cran le profil de crédit de Danske Bank, qui passe de A à A- (NPS de BBB+ à A-, Tier 2 de BBB & BBB+ à BBB, AT1 de BB+ à BBB-). Côté assureur, ASR Nederland et AXA ont reçu une perspective positive de S&P. Moody's a rehaussé la note de Zurich Insurance Group à Aa2 (Tier 2 maintenant à A1). Fitch a relevé la note de l'assureur portugais Fidelidade de A- à A avec une perspective stable et a également attribué une perspective positive à UnipolSai et Unipol Gruppo.

Deutsche Bank a conclu un accord avec Effecten-Spiegel AG, un plaignant de longue date dans le cadre du litige lié à la prise de contrôle de Postbank. L'accord intervient après un précédent le mois dernier avec des plaignants représentant près de 60 % des réclamations totales, ce qui devrait permettre à Deutsche Bank de libérer au moins 430 millions d'euros au troisième trimestre sur les 1,3 milliard d'euros de provisions qu'elle avait constituées pour les risques juridiques liés à Postbank au deuxième trimestre. Raiffeisen Bank International a finalisé l'accord de vente pour sa filiale biélorusse, ce qui entraînera un impact de -€800m sur le compte de résultat et un effet de -5bps sur le CET1.

Côté consolidation, outre la vente par le gouvernement néerlandais d'une participation de 9 % dans ABN Amro (toujours actionnaire à 40,5 %) et le projet du gouvernement grec de réduire sa participation dans National Bank of Greece de 10 % (actuellement 18 %), l'actualité principale est venue d'Italie. Unicredit a en effet annoncé détenir 9 % de Commerzbank, ainsi que la possibilité via des produits dérivés de monter à 22 %, en attendant l'autorisation définitive de la BCE. Toutes les options restent ouvertes à ce stade selon le management d'Unicredit : participation minoritaire mais active, prise de contrôle (lancement obligatoire d'une OPA au-delà de 30 %), ou bien vente de la participation. Le gouvernement allemand s'est montré plutôt réticent à une fusion dans la presse, tout en reconnaissant ne pas avoir la possibilité de l'empêcher. De plus, l'actuelle CFO de Commerzbank va remplacer l'actuel CEO, et va donc avoir comme premier dossier la défense de la banque face à Unicredit.

Sur un autre sujet, Unicredit a annoncé l'internalisation complète de ses activités d'assurance en rachetant les participations de ses JV avec CNP et Allianz. Le président d'Unipol a exprimé son intérêt pour l'acquisition d'une petite participation dans Monte dei Paschi afin de faciliter une éventuelle future coentreprise sur les activités d'assurance.

En ce qui concerne la réglementation, le régulateur australien (APRA) a proposé de supprimer les AT1s dans la structure de capital des banques australiennes et de les remplacer par un mélange de Tier 2 et CET1. Cela parce que l'APRA considère que les AT1s ne remplissent pas leur fonction de stabilisation d'une banque en période de crise en raison de la complexité des titres. La transition commencerait en 2027 et se terminerait en 2032. La taille du marché des AT1s australiens est de A\$43 milliards (€24 milliards) et devra être remplacée par l'émission d'environ \$35 milliards de Tier 2. Un mouvement similaire côté régulation Européenne semble extrêmement peu probable à court terme.

Nouvelle rare sur les Legacy, avec HSBC annonçant finalement le remboursement avant la première date de call de son Legacy Tier 1 en juin 2030 et payant un coupon en \$ de 10,176 %. Ce titre a été totalement disqualifié de la structure de capital de HSBC fin 2021, mais HSBC l'a conservé jusqu'à présent. En utilisant une clause de « make whole », cette obligation sera remboursée le 31 octobre à T+50 bps, en utilisant la courbe des taux à cette date, à un prix de 130 % (+5 pts par rapport au prix de marché).

Octobre 2024

Sur les dettes financières, les spreads se sont resserrés sur le mois, avec un resserrement des Seniors de -8pdb, des T2 de -14pdb, des AT1 de -32pdb et des €AT1 de -36pdb. Sur le secteur de l'assurance, l'image est similaire, avec un mouvement de -9pdb pour les Seniors et de -20pdb pour les Subordonnées. Les performances ont été légèrement négatives sur le mois pour la plupart des classes d'actifs : -0,4 % pour les Seniors des banques, T2 stable, -0,2 % pour l'AT1, -0,3 % pour les Seniors des assureurs. Cependant, les €AT1 ont réalisé une performance positive avec +0,9% et les Subordonnées d'assurance affichent +0,1%. La compression des spreads a été contrée par une augmentation significative des taux.

Le mois d'octobre a vu les taux s'orienter à la hausse, notamment en £ et en \$, malgré la baisse des taux directeurs de la BCE de -25pdb. Pour la BCE, il y a de fortes chances que l'assouplissement se poursuive en décembre, la question étant plus de savoir son niveau que de savoir s'il aura lieu. Dans la zone euro, l'écart entre les taux swaps et celui des obligations souveraines allemandes s'est considérablement resserré, ce qui indique que le manque de collatéral disponible induit par les précédents assouplissements quantitatifs (QE) est en train de diminuer.

Les banques ont commencé à publier leurs résultats pour le troisième trimestre, marquant un nouveau trimestre record en termes de rentabilité. La majeure partie du ROE est supérieure à 15 %, les revenus nets d'intérêts ont globalement bien résisté, les commissions ont augmenté et la banque de financement et d'investissement est restée solide. Le coût du risque reste très modéré, avec seulement de légères augmentations dans certaines juridictions. L'augmentation des prêts douteux est limitée à quelques secteurs d'activité, principalement liés à l'immobilier. Les perspectives ont été réaffirmées ou améliorées, et les volumes semblent augmenter, comme le confirme l'enquête sur les prêts de la BCE pour le troisième trimestre, qui met en évidence une augmentation marquée de la demande de prêts dans les secteurs des entreprises et des ménages, en particulier de la demande de prêts hypothécaires.

Sur le front des notations, S&P a relevé la note de Banco BPM de BBB- à BBB (perspective stable), celle de Virgin Money de A- à A (Opco) et de BBB- à BBB (Holdco) à la suite de son acquisition par Nationwide, et celle de BCP de BBB- à BBB avec des perspectives stables.

Moody's a relevé d'un cran la note d'émetteur de Crelan à A2 avec une perspective stable à la suite de la finalisation de la fusion avec l'ancienne AXA Bank Belgium, et a relevé la note à long terme de Luminor (senior unsecured) de A3 à A2, avec une perspective stable suite à l'émission d'un Tier 2.

Enfin, Fitch a relevé la note de Monte dei Paschi de BB à BB+ avec une perspective positive.

Au contraire, à la suite de l'abaissement de la perspective souveraine de la France à négative par Fitch et Moody's, certains émetteurs français (CNP/La banque Postale...) ont également vu leur perspective abaissée. Moody's a également revu à la baisse la perspective de la banque britannique OSB et S&P celle de la Deutsche Pfandbriefbank, en raison des inquiétudes suscitées par son nouveau business plan.

En ce qui concerne les fusions et acquisitions, HSBC chercherait à vendre sa branche française d'assurance, tandis qu'Allianz envisage des options stratégiques pour sa filiale Allianz Global Investors, y compris une fusion ou une vente partielle qui pourrait inclure une perte de contrôle. Nous n'avons pas eu de nouveautés sur les opérations Sabadell/BBVA et Unicredit/Commerzbank.

Tournant définitivement la page du sauvetage des banques pendant la crise financière, de nombreux gouvernements cherchent à vendre leur participation dans les conditions favorables actuelles. Ainsi, le gouvernement néerlandais envisage de réduire sa participation dans ABN Amro de 40,5 % à 30 %, le gouvernement grec a finalisé la vente d'une participation de 10 % dans National Bank of Greece et l'Italie pourrait chercher à vendre davantage d'actions de Monte Paschi après les résultats du troisième trimestre.

Les banques britanniques ont été mises sous pression à la suite d'une récente décision de la Cour d'appel à l'encontre de Close Brothers et d'un autre prêteur plus petit dans le cadre de trois affaires de financement automobile. Les émetteurs les plus exposés sont Lloyds et Close Brothers.

Le mois a été très actif sur le marché primaire, puisque 99 % des obligations AT1 ayant une date de remboursement en 2024 ont été remboursées ou refinancées. Les émetteurs préfinancent même déjà les call de 2025, certains d'entre eux se refinançant à des spreads nettement plus élevés que celui des titres refinancés, comme Belfius. Le seul émetteur pour lequel le marché n'est pas encore totalement convaincu de l'exercice de call l'année prochaine est Deutsche Bank, l'émetteur restant encore vague sur ses intentions.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (+0,79%) et les Tier 2 bancaires (+0,03%)
- Par pays, l'Espagne (+0,19%) et l'Allemagne (+0,13%)
- Par émetteurs, Deutsche Bank (+0,09%) et Societe Generale (+0,08%)

Novembre 2024

L'un des mois les plus attendus de 2024 pour le marché financier, avec l'élection américaine et la réunion de la Fed, s'est terminé de manière globalement mitigée. L'évolution des taux a été un peu erratique, sans direction très claire selon la devise et le tenor, mais aussi votre référence, avec une certaine pression sur le spread OAT-Bund en raison de l'incertitude politique. Les taux sont néanmoins globalement en baisse en euros sur le mois, et stables ou en légère hausse en USD. Sur le plan financier, les écarts se sont élargis avec une certaine décompression de la structure du capital, ce qui a entraîné des rendements totaux légèrement positifs ou stables.

Ainsi, les spreads de l'ensemble de la structure du capital ont augmenté, avec Seniors +7pdb, T2 +4pdb, AT1 +15pdb et €AT1 +24pdb. Du côté de l'assurance, les Seniors sont restés stables sur le mois, tandis que les Subordonnées se sont écartées de +10pdb. Cependant, la performance totale a été positive grâce à la baisse des taux : Les Seniors de +1,2%, T2 de +1,3% et AT1 de +0,4% (€AT1 de +0,8%). La situation était similaire dans le secteur de l'assurance, avec +1,4% pour les Seniors et +1,6% pour les Subordonnés.

En ce qui concerne les émissions primaires, le mois de novembre a été moins actif que les moyennes historiques, avec 34,7 milliards d'euros émis (contre 39,5 milliards d'euros l'année dernière). Sur les AT1, Natwest (\$750m à 7,3%) et Société Générale (\$1md à 8,125%) ont émis en dollars, tandis que BPER (€500m à 6,5%), Raiffeisen Bank (€650m à 7,375%) et Deutsche Bank (€1.5md à 7,375%) ont émis en euros. Les transactions ont semblé se situer en dessous de leur juste valeur en dollars.

Les banques ont continué à publier des résultats solides pour le troisième trimestre, avec de nombreux ratios de rentabilité supérieurs au seuil de 15 % en Grèce, en Italie et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Certains petits noms ont publié leurs meilleurs résultats : Sondrio ou Fineco en Italie, Montepio au Portugal, par exemple. Du côté de l'assurance, les volumes sont bien orientés dans les secteurs vie et non-vie, avec un impact plus limité que craint des catastrophes naturelles, et encore un impact tardif de l'inflation sur l'automobile dans certains pays.

Sur le front des notations, nous avons eu beaucoup d'actions positives en novembre. Moody's a relevé la note de plusieurs banques portugaises à la suite de l'amélioration du profil macroéconomique de l'État souverain : Caixa Geral de Depósitos à A3 (de Baa1), BCP à Baa3 (de Ba1), Novo Banco à Baa3 (de Ba1), et Montepio à Ba1 (de Ba2). Fitch a relevé Metro Bank Holding à B+ (de B), Swiss Re à A+ (de A), Nykredit à A+ (de A), et Lloyds Banking Group à A+ (de A). Cajamar a été relevé par S&P à BBB- (de BB+), rejoignant ainsi l'univers IG. L'agence a également relevé la note de Caixabank à A (contre A-) et a revu les perspectives d'Íslandsbanki et de Landsbankinn à la hausse. D'autre part, Close Brothers a été placée sous surveillance négative par Moody's et Fitch en raison de coûts d'indemnisation potentiellement élevés liés à son activité de financement automobile, à la suite d'un jugement défavorable et inattendu.

Le mois a encore été très chargé en fusions et acquisitions pour les sociétés financières, notamment les banques, les assureurs et les collecteurs d'actifs. En Italie, Banco BPM a lancé une offre publique d'achat sur le gestionnaire d'actifs Anima et a également acheté une participation de 5 % dans Monte Paschi. Peu de temps après, Unicredit a lancé une offre publique d'achat sur Banco BPM avec une prime très faible. Au Royaume-Uni, Aviva a proposé d'acquérir Direct Line avec une prime de 56 %, offre rapidement rejetée par le conseil d'administration de la cible. Dans le domaine de la gestion d'actifs, Natixis IM et Generali seraient en pourparlers en vue d'une fusion potentielle, mais rien d'officiel à ce stade. Enfin, Uniqa a vendu ses participations dans les Balkans et Achmea a annoncé la création d'une entreprise commune avec Lifetree, mettant ainsi fin à l'examen de ses options pour son activité vie.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (+1,18%) et les Tier 2 bancaires (+0,04%)
- Par pays, le Royaume-Uni (+0,23%) et l'Espagne (+0,18%)
- Par émetteurs, Alpha Services and Holdings (+0,08%) et Intesa Sanpaolo (+0,08%)

Décembre 2024

Nous terminons l'année 2024 avec un TRR globalement bon en décembre malgré des taux plus élevés.

En décembre, les taux ont augmenté de +9 à +42pdb selon la référence et le point de la courbe, les taux en dollars augmentant davantage.

Les spreads se sont resserrés, de -5pdb pour les Tier 2 IG des banques, de -2/-6pdb pour les obligations seniors des banques ou des assureurs, de -5pdb pour les Tier 2 des banques et de -18pdb pour les dettes subordonnées des assureurs et de -23pdb à -45pdb pour les AT1, avec une surperformance des AT1 en euros.

En termes de TRR, les segments plus exposés aux taux ont sous-performé, comme les seniors des banques et des assureurs avec respectivement -0,4% et -0,2%, les Tier 2 IG des banques avec -0,1%, tandis que la dette subordonnée des assureurs a eu un TRR de +0,3% et les AT1 ont augmenté de +0,7% à +1,5%, ces derniers pour les AT1 en euros.

Depuis le début de l'année, nous avons constaté une nette compression des spreads dans la structure du capital, avec les spreads seniors des banques en baisse de -33pdb, les Tier 2 IG de -61pdb et les AT1 de -164pdb à -229pdb (AT1 en euros). Pour les assureurs, la dette senior s'est resserrée de -38pdb et la dette subordonnée de -67pdb. Les TRR montrent la même hiérarchie avec la dette senior des banques et des assureurs terminant l'exercice 2024 avec un TRR de +4,7%, tandis que les Tier 2 IG ont atteint +7,3% et la dette subordonnée des assureurs +8,8%. Les AT1 ont été les meilleurs performeurs de l'année avec entre +10,9% et +14,2% (AT1 en euros).

Lazard Capital Fi SRI a pu surperformer son indice en 2024 de +307pdb pour la classe d'actions PVC avec un TRR cumulé de +14,0%.

La BCE et la Fed ont toutes deux réduit leurs taux de -25pdb en décembre, tandis que la BoE est restée stable. La BCE et la Fed ont réduit leurs taux de -100pdb en 2024 et la BoE seulement de -50pdb.

Sur le marché primaire, SCOR a émis avec succès son RT1 PerpNC10 pour 500 millions d'euros (coupon de 6%, reset de 388pdb) avec un carnet d'ordres de 2,2 milliards d'euros, malgré la période de l'année et la dégradation de la note de la France par Moody's. BFCM a également annoncé le call de trois instruments Legacy Tier 1 au pair, malgré avoir affirmé le contraire pendant des années. Du côté des Tier 2, Abanca a émis un 12NC7 pour 500 millions d'euros (coupon de 4,625%, reset de 245 points de base), parallèlement à une offre de rachat de ses Tier 2 existants. NIBC Bank a émis un T2 de 200 millions d'euros à 4,5% avec un carnet d'ordres de 1,75 milliard d'euros, Eurobank émettant un PS de 600 millions d'euros à 3,25% avec un carnet d'ordres de 3,4 milliards d'euros, Commerzbank a émis un PS de 500 millions d'euros à 2,625% avec un carnet d'ordres de 3,8 milliards d'euros et Newcastle Building Society a émis un AT1 Perp NC5.5 de 40 millions de livres sterling à 14%.

Selon UBS, 2025 sera l'année la plus chargée en termes de call pour le marché des AT1, avec environ 40 milliards d'euros arrivant à échéance/callable, soit presque 20% du marché des AT1. Avec 63% de ces AT1 déjà refinancés, environ 15,2 milliards d'euros resteraient à refinancer. Pour la première fois en quatre ans, l'offre nette en 2025 des émetteurs financiers européens sera beaucoup plus faible pour tous les instruments. Après le remboursement des TLTRO de la BCE (2 200 milliards d'euros) et l'émission de leurs exigences MREL, les besoins de financement sont beaucoup plus faibles.

Par ailleurs, le régulateur australien a confirmé qu'il éliminerait progressivement l'utilisation des AT1 : les grandes banques actives à l'international pourront remplacer 1,5% des AT1 par 1,25% de Tier 2 et 0,25% de capital CET1, tandis que les petites banques pourront remplacer entièrement les AT1 par des Tier 2, avec une réduction des exigences de capital Tier 1. Enfin, au Royaume-Uni, la Cour suprême a accordé à Close Brothers l'autorisation de faire appel dans l'affaire "Hopcraft" (financement automobile).

En matière de fusions et acquisitions, Unicredit a augmenté sa participation dans Commerzbank à 28% (9,5% en actions directes et environ 18,5% via des dérivés). Contrairement à l'Italie, le gouvernement allemand n'a pas le pouvoir de bloquer la transaction. Crédit Agricole a déclaré avoir acheté des contrats dérivés qui pourraient porter sa participation dans Banco BPM à 15,1% (contre 9,9% actuellement), un mouvement pour contrer l'offre publique d'achat de UniCredit. La banque française demanderait l'autorisation d'augmenter sa participation dans BPM au-dessus de 10% jusqu'à 19,9%, mais a exclu une offre publique d'achat des actions de la banque italienne.

Nykredit a annoncé une offre publique pour Spar Nord Bank à 210 DKK par action (la valorisant à 24,7 milliards de DKK), avec l'acquisition qui devrait être finalisée au cours du premier semestre 2025 (sous réserve des approbations réglementaires). En Asie, Nippon Life prévoit d'acquérir Resolution Life (un assureur basé aux Bermudes) pour environ 8,2 milliards de dollars, une transaction qui devrait être finalisée au second semestre 2025.

Les PDG de Deutsche Bank et de Caixabank ont fait des commentaires intéressants, affirmant que les fusions et acquisitions sont / seront à l'ordre du jour et que la distribution aux actionnaires (par rapport aux prévisions) doit être vue dans le contexte des opportunités de croissance des prêts.

Dans le secteur de l'assurance, Matmut et HSBC ont signé un protocole d'accord pour l'acquisition de 100% des activités d'assurance-vie françaises de HSBC pour 925 millions d'euros, représentant environ 20 milliards d'euros d'encours. Matmut a récemment obtenu sa première notation de crédit de Moody's à A2. L'assureur est susceptible d'émettre de la dette subordonnée pour financer cette acquisition dans un avenir proche.

Aviva et Direct Line ont conclu un accord. Aviva lancera une offre publique d'achat sur Direct Line à 275 pence par action, soit une prime de +73% par rapport au cours de l'action du 27 novembre.

Zurich Insurance a annoncé l'acquisition de l'activité de voyage personnel mondial de AIG, nommée Travel Guard, pour 600 millions de dollars.

Amundi est intéressée par l'acquisition du contrôle d'Allianz Global Investors, mais Allianz a déclaré qu'elle avait suspendu ses discussions.

Generali vise à finaliser un accord préliminaire avec Natixis potentiellement avant la journée des investisseurs de Generali le 30 janvier.

Dans le secteur de l'assurance, plusieurs acteurs ont présenté leurs plans stratégiques. Pour ne mentionner que les objectifs de ROE : Allianz vise 17% (2024-2027), Talanx, Uniq et Scor visent un ROE > 12% (pour 2025-2027, 2025-2028 et 2025-2026 respectivement), Helvetia vise un ROE entre 13 et 16% (2025-2027), et Swiss Re vise un ROE > 14% (2025). Enfin, Munich Re n'a pas publié d'objectif de ROE mais un objectif de bénéfice net pour 2025 de 6 milliards d'euros. Tryg a annoncé de nouveaux objectifs pour 2025-2027 lors de sa journée des marchés de capitaux, visant un COR d'environ 81% et un ROE de 35-40%. En outre, l'assureur lancera un programme de rachat d'actions de 2 milliards de DKK, à compléter au plus tard le 30 juin 2025. Swiss Life a également annoncé un nouveau plan sur 3 ans, visant : résultats des frais (FY27) - > 1 milliard de CHF, ROE (2025-27) - 17-19% (contre un objectif de 10-12% pour 2024), cash cumulé à la holding de 3,6-3,8 milliards de CHF et un rachat d'actions de 750 millions de CHF.

Du côté des notations, l'évolution positive des notations (ou des perspectives) continue d'être bonne pour les FIG européens : Fitch a relevé les notations de Caixabank d'un cran à A- avec une perspective révisée à stable, Fitch a placé Banco BPM sous surveillance positive et a mis une perspective positive sur UniCredit, S&P a mis une perspective positive sur les notations de KBC et Erste Bank. KBC est actuellement notée A- au niveau de la holding tandis qu'Erste Bank est notée A+. En revanche, Moody's a mis une perspective négative sur la notation Baa3 de la banque hongroise OTP, non pas en raison de la solidité de la banque, mais en raison de la perspective négative sur le Souverain.

S&P a amélioré la perspective de la Slovaquie à positive (de stable) tout en confirmant sa notation à AA-, et d'autre part, l'agence a relevé la notation de Chypre de BBB+ à A- (stable). Moody's a attribué une notation initiale d'émetteur à CCF (anciennement HSBC France) à Baa2 avec une perspective stable. De plus, l'agence a dégradé la note de la France de Aa2 à Aa3 (stable), en raison de la fragmentation politique. Fitch a relevé les notations de toutes les banques portugaises d'un cran (Caixa Geral de Depositos BBB+ (stable), BCP BBB (positive), Novo Banco BBB (stable) et Montepio BB+ (stable)).

A la suite de la dégradation de la note souveraine, Moody's a dégradé les notations des dettes Seniors Preferred (mais pas les notations NPS, Tier 2 et AT1) de BNPP, Crédit Agricole et Arkea de AA3 à A1. Fitch a relevé la notation de Chypre à A- (de BBB+) avec une perspective stable, en raison de la forte baisse de la dette du pays et a amélioré la perspective de la Hongrie à stable (de négative) et confirmé la notation à BBB. S&P a amélioré la perspective pour Crelan, SEB, AIB et Bank of Ireland de stable à positive. Elle a également relevé les notations de Grupo Cooperativo Cajamar à BBB- (de BB+). Enfin, Moody's a relevé la note de Chypre à A3 (de Baa2). S&P a confirmé la note de la France à AA- avec une perspective stable. C'est un résultat positif, car une perspective négative n'aurait pas surpris beaucoup de monde.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (+1,49%) et les Legacy Tier 1 (+0,02%)
- Par pays, l'Espagne (+0,31%) et le Royaume-Uni (+0,22%)
- Par émetteurs, Alpha Services and Holdings (+0,11%) et Intesa Sanpaolo (+0,08%)

Janvier 2025

Janvier a été un bon mois pour les dettes financières, avec des taux globalement stables (légèrement plus élevés en €, légèrement plus bas en \$/£) et une pentification des courbes en € et en £.

Les spreads se sont resserrés de -16/-9 pdb pour les obligations senior des banques ou des assureurs, de -22 pdb pour les Tier 2 des banques et de -18 pdb pour les dettes subordonnées des assureurs et de -28 pdb à -40 pdb pour les AT1s/€- AT1s, avec une surperformance des AT1s libellés en Euro.

En termes de TRR, tous les segments ont affiché une performance positive, avec respectivement +0,6 % et +0,4 % pour les banques et les assureurs seniors, +0,8 % pour le Tier 2 IG des banques, +0,9 % pour les dettes subordonnées des assureurs et +1,3 % à +1,6 % pour les AT1s, ces derniers pour les AT1s en euros.

La Fed a maintenu ses taux de référence inchangés, tandis que la BCE les a abaissés de 25 pdb, avec d'autres réductions à venir, ce qui constitue un facteur de soutien important pour les produits obligataires en euros.

Le marché primaire a été globalement actif comme d'habitude en janvier, mais néanmoins facilement absorbé par les puissants facteurs techniques actuels sur le crédit. Côté AT1/RT1, nous avons eu BBVA, Standard Chartered et Aareal bank en \$ (refinancement), AIB, CaixaBank, Grenke et Achmea en €, et sur les Tier 2 nous avons vu des émetteurs plus petits comme Op Corporate Bank, Eurobank (avec une offre de rachat sur un ancien Tier 2 émis par Hellenic), Generali, BPCE, BNPP, BFCM, Nykredit, Aareal ou Bawag en € et OTP en \$.

Nous avons eu la première publication des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 24, la plupart des émetteurs ayant jusqu'à présent publié leur meilleur revenu net annuel.

Swedbank a publié le meilleur bénéfice net de son histoire à 34 866 millions SEK (3 250 millions €), reflétant une modeste augmentation de 2 % en glissement annuel.

Bankinter a affiché des bénéfices records avec un résultat de 953 millions d'euros, en hausse de 13 % d'une année sur l'autre, générant un impressionnant RoTE de 19 %.

Abanca a publié les meilleurs revenus et bénéfices de son histoire, avec un bénéfice net de 1,2 milliard d'euros, soit une augmentation de 69 % en glissement annuel.

SEB a réussi à augmenter ses revenus de 2 % pour l'exercice 24 par rapport à l'exercice 23, malgré une baisse de 5 % du revenu net d'intérêts (RNI) à 45 milliards de SEK (4,2 milliards d'euros).

Nordea a enregistré ses meilleurs résultats annuels jusqu'à présent, avec un revenu net d'intérêts en baisse de 5 % par rapport au trimestre précédent, mais en hausse à 7,4 milliards d'euros pour l'exercice 24 par rapport à l'exercice 23.

CaixaBank a affiché les meilleurs résultats de son histoire avec un bénéfice net de 5,8 milliards d'euros pour l'exercice 24, en hausse de 20 % en glissement annuel, ce qui se traduit par un RoTE de 18,1 %.

BBVA a publié les meilleurs résultats de son histoire avec une croissance des revenus de 20% en glissement annuel à 35,4 milliards d'euros (+25% à taux de change constant) et un RoTE de 19,7%.

Luminor a généré son meilleur résultat net pour l'exercice 24 avec 202 millions d'euros, en hausse de 3,9% par rapport à 2023, ce qui se traduit par un RoE de 8,4%.

Paragon Banking Group a publié ses résultats pour l'exercice 24, annonçant un bénéfice avant impôt de 293 millions de livres sterling, soit une augmentation de 5 % d'une année sur l'autre. Le RoTE s'élève à 20 %, ce qui est bien en deçà de la fourchette cible de 15 à 20 %.

Deutsche Bank a annoncé un résultat avant provision de 8,8 milliards d'euros, soit une augmentation de 19% d'une année sur l'autre, avec un RoTE de 7,1% (en excluant l'impact de 2,5 points d'un litige spécifique). Cependant, la banque a largement manqué les attentes en matière de résultats au 4ème trimestre, avec un bénéfice net de 106 millions d'euros contre un consensus de 380 millions d'euros, en raison d'éléments non récurrents.

Commerzbank a annoncé des résultats solides avec un bénéfice net de 2,7 milliards d'euros, une augmentation de 20% d'une année sur l'autre, et un RoTE de 9,2%, dépassant son objectif d'au moins 8%.

Du côté de l'assurance, un update d'Abrdn a montré une collecte positive de 1,2 milliard de livres au 4ème trimestre 2023, un revirement significatif par rapport à la collecte négative de 5,7 milliards de livres au 4ème trimestre 2022. Quilter prévoit une collecte nette de 5,2 milliards de livres pour 2024, contre 4,7 milliards de livres en 2023, et fait état d'une collecte notable de 1,96 milliard de livres pour le quatrième trimestre 2024, soit une augmentation de 30 % d'un trimestre à l'autre. Tryg a généré un bénéfice avant impôt record de 6,3 milliards DKK (819 millions €), soit une hausse substantielle de 25,3 % en glissement annuel.

Le paysage des fusions et acquisitions a été actif, avec de nombreux mouvements stratégiques, en particulier en Italie.

Monte dei Paschi a lancé une offre de 13,3 milliards d'euros pour l'ensemble des actions de Mediobanca, ce qui représente une prime de 5 % par rapport au dernier cours de clôture et un montant supérieur à sa propre capitalisation boursière. La direction de Mediobanca a déclaré la tentative de rachat non sollicitée et hostile, et l'a officiellement rejetée quelques jours plus tard. Le rachat a été lancé quelques jours après que Delfin a augmenté sa participation dans Monte dei Paschi de 3,5 % à 9,78 %.

Generali et BPCE ont annoncé la signature d'un protocole d'accord non contraignant en vue de créer une entreprise commune entre leurs activités respectives de gestion d'actifs. L'impact sur le ratio CET1 de BPCE devrait être « neutre » et sur le ratio Solvabilité II de Generali « globalement neutre ». La fusion donnerait naissance à une entité gérant 1 900 milliards d'euros d'actifs.

Unicredit a pris une participation de 4,1 % dans Generali, soulignant qu'il s'agissait d'un investissement purement financier sans intérêt stratégique.

Crédit Agricole devrait augmenter sa participation dans Banco BPM de 9,9 % à 15,1 %, avec l'accord informelle du gouvernement italien.

Banca IFIS a proposé d'acquérir Illimity pour 298 millions d'euros, prévoyant des synergies annuelles de 75 millions d'euros avant impôts et un ratio CET1 supérieur à 14 % après la fusion. Aviva a finaliser l'accord pour le rachat de Direct Line avec une prime de 73 % par rapport au cours de l'action du 27 novembre.

Amundi a manifesté son intérêt pour la prise de contrôle d'Allianz Global Investors, mais les négociations sont actuellement suspendues.

Zurich Insurance a annoncé l'acquisition de Travel Guard, l'activité mondiale d'AIG dans le domaine des voyages personnels, pour un montant de 600 millions de dollars. Helvetia envisage de vendre ses activités en Allemagne en raison de pertes consécutives. ING a accepté de vendre ses activités russes à Global Development JSC, la transaction devant être finalisée au troisième trimestre 2025.

Les agences de notation ont été actives, reflétant les perspectives positives du secteur. Fitch a relevé les notes de Caixabank à A- avec une perspective stable, a placé Banco BPM sous perspective positive et a placé UniCredit sous perspective positive. Elle a également relevé la note de Chypre à A- avec une perspective stable, amélioré la perspective de la Hongrie à stable, et relevé les notes de Co-op Bank et Sabadell. S&P a assorti d'une perspective positive les notes de KBC et d'Erste Bank et a relevé la note de plusieurs banques grecques. Moody's a placé Monte dei Paschi sous une perspective positive et Mediobanca sous une perspective négative.

Sur le plan réglementaire, l'Union européenne devrait retarder la mise en œuvre de normes de fonds propres plus strictes pour les activités de trading en raison de l'incertitude liée à l'adoption de règles similaires par les États-Unis.

BBVA a augmenté son portefeuille de prêts aux entreprises soutenu par une transaction SRT de 2 milliards d'euros à 3 milliards d'euros en raison d'une forte demande. Lloyds vend une transaction SRT d'un milliard de livres sterling liée à des prêts hypothécaires restructurés au Royaume-Uni.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (+1,49%) et les Legacy (+0,02%)
- Par pays, l'Espagne (+0,31%) et le Royaume-Uni (+0,22%)
- Par émetteurs, Alpha Services and Holdings (+0,11%) et Intesa Sanpaolo (+0,08%)

Février 2025

Le mois de février a été bon sur le crédit financier, avec des Taux plus bas pour toutes les principales devises et un aplatissement des courbes : courbe en € -9/-5bps, courbe en \$ -21/-33bps et courbe en £ -4/-6bps, selon l'échéance. Les spreads des Seniors se sont élargis de +1pdb pour les banques et de +2pdb pour les assureurs. Sur les Tier 2, les spreads se sont élargis de +2pdb pour les banques, tandis que les Subordonnées des assureurs se sont resserrées de -3pdb. Les AT1 se sont écartés de +5pdb tandis que les €AT1 se sont resserrés de -3pdb. Tous les segments ont affiché une performance positive, soutenue par des Taux plus bas, avec les Seniors des banques et des assureurs à +0,5%, les Tier 2 IG des banques à +0,6%, tandis que les Subordonnées des assureurs et les AT1/€AT1 ont augmenté de +0,9%.

Le marché primaire a été particulièrement animé en dépit des publications de résultats, notamment au sein du compartiment de Subordonnées avec environ €18.3 mds d'émission, principalement des opérations de refinancement. Nous avons vu des émissions de \$AT1 des grands noms habituels comme UBS, HSBC ou Barclays et des plus petits comme Danske Bank, Julius Baer ou Landsbankinn, en € ABN, Unicredit, Crédit Agricole ou des noms plus petits comme Luminor ou BIL et en £ nous avons vu Lloyds et NatWest. Sur le Tier 2, nous avons eu des émissions en € de NatWest, Caixabank, Socgen, BNP, Ibercaja et Intesa Assicurazioni.

Le quatrième trimestre a été encore synonyme de résultats solides pour les émetteurs financiers. De nombreuses banques ont encore rapporté des résultats records pour l'exercice 2024 : même si le NII a commencé à décliner dans certaines juridictions, il y a eu un réveil des volumes et un soutien ALM / ALCO pour soutenir le NII. La plupart des prévisions pour 2025-2027 prévoient une baisse limitée du NII en 2025 et une stabilité en 2027 par rapport à l'année record que nous avons vue en 2024. Du côté des assurances, beaucoup ont également publié des résultats records, avec une forte croissance des primes, une rentabilité se stabilisant ou s'améliorant en P&C, des flux entrants en vie et des revenus d'investissement plus élevés.

Nous continuons de voir des améliorations de notation par S&P, avec mBank, la filiale polonaise de Commerzbank, rehaussée à BBB+ contre BBB ; Bank of Cyprus (Opc) rehaussée de BB+ à BBB- avec une perspective stable et son obligation Tier 2 rehaussée de deux crans de B- à B+ ; AXA avec une perspective positive et confirmée à A+. Fitch a rehaussé la note de Santander à A (contre A-) et a relevé la perspective de BBVA à positive, la note d'Unicaja à BBB contre BBB- avec une perspective stable et enfin a rehaussé la note d'Abanca d'un cran de BBB- à BBB avec une perspective stable.

Au regard des fusions & acquisitions, en Italie, BPER Banca a lancé une offre publique d'échange pour toutes les actions de Banca Popolare di Sondrio, et en Islande, Arion a approché le conseil d'administration d'Íslandsbanki, actuellement détenu par le gouvernement avec une participation de 42,5%, pour une fusion potentielle, qui a depuis été refusée. Du côté des assurances, Legal & General a annoncé la vente de son activité d'assurance aux États-Unis à Meiji Yasuda, une compagnie d'assurance mutuelle japonaise, BNP Paribas a annoncé que sa participation dans Ageas a atteint 15,1% et les principaux assureurs et gestionnaires d'actifs préparent des offres finales pour le consolidateur d'assurance-vie allemand Viridum Group, détenu par la société de capital-investissement Cinven, qui cherche à obtenir une valorisation de plus de 3,5 milliards d'euros.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (+0,96%) et les Tier 2 bancaires (+0,08%)
- Par pays, l'Espagne (+0,17%) et la France (+0,17%)
- Par émetteurs, Societe Generale (+0,09%) et OTP Bank Nyrt (+0,07%)

Mars 2025

Le mois de mars a été volatil pour les dettes financières, qui ont été impactées à la fois par des taux plus élevés et des spreads plus larges. En effet, l'annonce d'un soutien significatif à la politique fiscale par le nouveau gouvernement allemand a déclenché un repricing des taux souverains en € avec un bear-steepening des courbes (-3pdb/+29pdb), tandis que les courbes de taux en \$ ont connu un bull-steepening avec la partie longue stable (-13pdb/0pdb).

En outre, les spreads se sont écartés au cours du mois, sous l'effet des flux de nouvelles concernant les tarifs douaniers américains et des investisseurs qui tentent d'évaluer leur intensité et leur impact sur l'économie. Ainsi, les spreads des obligations senior se sont écartés de +8pdb pour les banques et de +7pdb pour les assureurs. Sur le Tier 2, les spreads se sont écartés de +16pdb pour les banques et de +25pdb pour les subordonnés des assureurs. Les AT1 se sont écartés de +36pdb et les €AT1 de +45pdb. En termes de TRR, tous les segments ont affiché une performance négative, avec une sous-performance des obligations en euros, en particulier celles à long terme en raison des taux, avec les obligations seniors des banques et des assureurs -0,7%/-0,8%, les obligations Tier 2 des banques -0,8%, tandis que les dettes subordonnées des assureurs et les €AT1 ont baissé de -1,7%/-1,8% (AT1s à -0,9%).

Une autre raison de la performance plus faible des obligations longues en euros est l'activité intense dans cette partie du marché, avec de nombreuses nouvelles obligations émises avec une durée égale ou supérieure à 10 ans, à la fois sur l'€AT1 et l'€Tier 2.

Alors que près de 85% des AT1 avec une date d'échéance en 2025 ont déjà été remboursées ou refinancées, Deutsche Bank (DB) a annoncé qu'elle remboursera un \$AT1 à la première date d'échéance mais pas un autre - une décision qui était attendue sur le marché étant donné l'ambivalence de la DB concernant l'exercice de ce call. La décision n'était pas liée au reset-spread (puisque DB pourrait émettre avec un spread similaire), mais plutôt aux pertes potentielles liées aux variations de l'€/€ dans le cas d'un remboursement de ces obligations, qui auraient pu avoir un impact sur son CET1 (mais pas sur son P&L). La réaction du marché a été modérée, car l'obligation non remboursée était en hausse sur la journée, et DB a attiré un carnet d'ordres de 10mds d'euros pour une nouvelle AT1 émise quelques jours plus tard.

Sur le front des fusions et acquisitions, la banque allemande OLB a été rachetée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale par l'intermédiaire de sa filiale Targo Bank, et ING a accepté d'augmenter sa participation dans Van Lanschot Kempen pour atteindre une part d'environ 20 %.

Le consolidateur d'assurance-vie allemand Viridium a vu la participation de Cinven rachetée par un consortium comprenant Allianz (25 %), BlackRock et T&D Holdings (qui a acquis la participation la plus importante). Generali et Hannover Re (10 %) resteront actionnaires.

La BCE a rendu un avis négatif sur le compromis danois de BPM pour l'acquisition d'Anima. Bien que cet avis ne soit pas contraignant et que la banque attende toujours l'avis de l'ABE, il sera probablement difficile pour l'ABE d'annuler la déclaration de la BCE.

L'amélioration des notations s'est poursuivie en mars, plusieurs banques grecques ayant été relevées par Moody's à la suite du relèvement de la note souveraine à IG. Fitch a également relevé la note de la Bank of Cyprus à BBB-.

S&P a révisé les perspectives de la Deutsche Pfandbriefbank et de la RBI de négatives à stables, a relevé les notes principales de la BCP à BBB+ et de la Caixa Geral à A-, et a relevé d'un cran la plupart des banques espagnoles, telles que Sabadell à A- et Abanca à BBB.

Sur Lazard Capital Fi, les principaux contributeurs à la performance sont :

- Par subordination, les AT1 et RT1 (-1,13%)
- Par pays, l'Espagne (-0,17%) et la France (-0,13%)
- Par émetteurs, Deutsche Bank (-0,07%) et AIB Group (-0,07%)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	411 093 850,50	396 319 413,40
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	238 173 072,81	239 908 461,81
MONTE PASCHI 10.5% 23-07-29	45 412 057,30	-
ROTHESAY LIFE 7.019% 10-12-34	42 307 898,27	-
MBH BANK 5.25% 29-01-30 EMTN	41 020 469,40	-
CAIXABANK 6.25% PERP	40 000 000,00	-
BPCE 2.125% 13-10-46	32 382 411,86	4 390 080,38
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.871% 27-03-25	-	33 610 707,54
CAIXABANK 5.25% PERP	-	32 483 332,80
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	15 933 280,00	16 148 799,74

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 515 177 106,18

- o Change à terme : 515 177 106,18
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS FRANCE CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	12 420 000,00
Total	12 420 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD CREDIT FI SRI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD CREDIT FI SRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD CREDIT FI SRI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	43 816 282,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 816 282,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	2 301 098 494,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 301 098 494,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	40 531 822,55
OPCVM	40 531 822,55
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	13 417 364,42
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I) (*)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	2 398 863 964,33
Créances et comptes d'ajustement actifs	21 021 559,36
Comptes financiers	11 064 296,22
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	32 085 855,58
Total de l'actif I+II	2 430 949 819,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	2 193 506 333,74
Report à nouveau sur revenu net	11 825,43
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	198 402 971,55
Capitaux propres I	2 391 921 130,72
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	2 391 921 130,72
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	277 192,79
Emprunts (C) (*)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	277 192,79
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	38 751 496,40
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	38 751 496,40
Total Passifs : I+II+III+IV	2 430 949 819,91

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	103 847 905,74
Produits sur titres de créances	-
Produits sur parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	708 446,20
Sous-total produits sur opérations financières	104 556 351,94
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-19 776,13
Sous-total charges sur opérations financières	-19 776,13
Total revenus financiers nets (A)	104 536 575,81
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-14 279 917,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-14 279 917,24
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	90 256 658,57
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	7 478 637,37
Sous-total revenus nets I = (C+D)	97 735 295,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	8 001 242,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-176 078,61
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	7 825 163,39
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	298 772,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	8 123 936,12

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	84 577 436,94
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-171 702,82
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	84 405 734,12
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	8 138 005,37
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	92 543 739,49
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-
Impôt sur le résultat V (*)	-
Résultat net I + II + III + IV + V	198 402 971,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion	Part RVC EUR, Part RVD EUR, Part PC EUR, Part PD EUR, Part PVC EUR, Part PVD EUR, Part TC EUR, Part RC EUR	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.
	Part PC HUSD, Part PD H-USD, Part RD H-USD	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.
	Part PC H- CHF	L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	1 418 995 249,47	1 705 935 533,02	1 737 918 473,38	1 828 763 986,20	2 391 921 130,72
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR en EUR					
Actif net	226 238 380,68	352 744 224,76	495 650 003,49	481 555 431,28	665 926 882,09
Nombre de titres	162 316,934	256 005,131	400 097,194	336 787,253	427 284,152
Valeur liquidative unitaire	1 393,80	1 377,87	1 238,82	1 429,85	1 558,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	51,80	0,13	-88,39	-37,38	5,30
Capitalisation unitaire sur revenu	42,88	46,92	52,48	59,14	63,16
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	4 242 798,32	3 150 800,87	1 374 286,94	1 429 571,19	3 169 285,17
Nombre de titres	3 495,442	2 634,900	1 289,106	1 188,884	2 486,245
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 213,80	1 195,79	1 066,07	1 202,44	1 274,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-6,02	104,56	-33,32	-42,52	-39,95
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	34,22	37,55	44,92	51,84	54,59
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD en USD					
Actif net en USD	5 711 145,00	6 061 104,07	3 806 573,30	2 985 983,05	4 857 233,34
Nombre de titres	3 837,454	4 085,305	2 793,599	1 868,310	2 745,669
Valeur liquidative unitaire en USD	1 488,26	1 483,63	1 362,60	1 598,22	1 769,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-14,85	125,34	-36,44	-42,28	42,19
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	38,63	42,49	53,95	60,03	65,53
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR en EUR					
Actif net	91 112 754,50	91 742 483,60	78 518 096,37	69 485 000,97	70 467 671,97
Nombre de titres	85 198,598	89 501,145	88 397,012	70 700,593	68 613,930
Valeur liquidative unitaire	1 069,41	1 025,04	888,24	982,80	1 027,01
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	0,13	-	-	3,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	39,78	-	-63,33	-25,71	-
Distribution unitaire sur revenu	33,14	35,23	38,10	41,27	42,10
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD en USD					
Actif net en USD	-	-	917,94	1 036,08	1 102,71
Nombre de titres	-	-	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	-	917,94	1 036,08	1 102,71
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	-	-	-	-	27,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-24,83	-27,51	-
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	-	8,71	35,96	40,02
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	-(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	-	-	26,10	29,58	31,31
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	781 019 644,93	880 681 515,04	775 678 635,43	830 473 795,56	1 002 358 619,44
Nombre de titres	46 323,103	53 088,751	51 799,924	47 867,369	52 949,149
Valeur liquidative unitaire	16 860,26	16 588,85	14 974,51	17 349,47	18 930,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	628,94	1,57	-1 069,91	-452,42	64,36
Capitalisation unitaire sur revenu	169,64	483,72	681,37	766,76	785,45
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR en EUR					
Actif net	139 891 743,05	158 223 482,54	150 984 723,22	181 050 752,96	301 581 397,01
Nombre de titres	1 273 000,872	1 479 656,118	1 613 688,789	1 747 651,249	2 792 504,821
Valeur liquidative unitaire	109,89	106,93	93,56	103,59	107,99
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	0,01	-	-	0,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,10	-	-6,68	-2,70	-
Distribution unitaire sur revenu	1,23	3,12	4,30	4,72	4,55
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR en EUR					
Actif net	-	191,19	154 140,02	334 409,70	1 068 882,86
Nombre de titres	-	1,000	903,268	1 709,198	5 046,426
Valeur liquidative unitaire	-	191,19	170,64	195,65	211,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	1,05	-12,18	-5,12	0,72
Capitalisation unitaire sur revenu	-	1,88	6,01	6,91	7,22
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD en USD					
Actif net en USD	-	-	181,50	204,30	216,84
Nombre de titres	-	-	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	-	181,50	204,30	216,84
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	-	-	-	-	5,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-4,77	-5,49	-
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	-	1,33	5,47	6,10
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	-(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	-	-	3,96	4,50	4,81
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR en EUR					
Actif net	127 625 954,11	165 266 172,28	164 222 818,66	193 274 835,41	251 693 887,16
Nombre de titres	348 870,058	461 349,877	511 539,214	523 090,662	626 793,494
Valeur liquidative unitaire	365,82	358,22	321,03	369,48	401,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,75	0,03	-22,96	-9,68	1,36
Capitalisation unitaire sur revenu	1,49	9,12	12,31	14,51	15,16

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR en EUR					
Actif net	649 483,83	1 945 794,93	1 493 347,02	1 546 415,35	2 064 898,70
Nombre de titres	3 112,540	9 543,675	8 385,051	7 835,474	10 014,286
Valeur liquidative unitaire	208,66	203,88	178,09	197,36	206,19
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	0,01	-	-	0,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,82	-	-12,73	-5,16	-
Distribution unitaire sur revenu	0,40	4,89	6,85	7,76	7,88
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	- (1)
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR en EUR					
Actif net	43 762 335,47	46 806 965,24	66 327 345,08	66 807 779,06	88 945 045,33
Nombre de titres	192 578,950	208 357,949	328 392,960	286 587,141	350 051,791
Valeur liquidative unitaire	227,24	224,64	201,97	233,11	254,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	8,44	0,02	-14,41	-6,09	0,86
Capitalisation unitaire sur revenu	6,99	7,65	8,55	9,66	10,29

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

2. MÉTHODES DE COMPTABILISATION

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC. Les comptes sont présentés selon les dispositions réglementaires relatives à l'établissement et à la publication des comptes des organismes de placement collectif.

• Des revenus des valeurs à revenu fixe

La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) hors OPC gérés par Lazard Frères gestion selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères gestion} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RVC EUR	0,965%
		RVD EUR	0,965%
		PC EUR	0,665%
		PD EUR	0,665%
		PVC EUR	0,265%
		PVD EUR	0,265%
		PC H-USD	0,715%
		PC H-CHF	0,715%
		TC EUR	0,665%
		RC EUR	1,365%
		PD H-USD	0,715%
		RD H-USD	1,415%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RVC EUR, RVD EUR, PVC EUR, PVD EUR	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice.
		PC EUR, PD EUR, PC H-USD, PC-H-CHF, TCEUR, RC EUR, PD H-USD, RD H-USD	Néant

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets.

La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/04/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 30% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/03/2023.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	1 828 763 986,20
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	866 923 812,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-474 492 871,37
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	90 256 658,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 825 163,39
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	84 405 734,12
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-11 761 318,38
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-34,09
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 391 921 130,72

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	120 247,007	181 232 167,17
Parts rachetées durant l'exercice	-29 750,108	-44 706 775,70
Solde net des souscriptions/rachats	90 496,899	136 525 391,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	427 284,152	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	1 317,361	1 701 802,68
Parts rachetées durant l'exercice	-20,000	-26 553,40
Solde net des souscriptions/rachats	1 297,361	1 675 249,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 486,245	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 645,120	2 565 930,91
Parts rachetées durant l'exercice	-767,761	-1 211 563,65
Solde net des souscriptions/rachats	877,359	1 354 367,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 745,669	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	26 780,675	26 611 135,67
Parts rachetées durant l'exercice	-28 867,338	-29 642 177,10
Solde net des souscriptions/rachats	-2 086,663	-3 031 041,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 613,930	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	22 955,192	419 002 816,36
Parts rachetées durant l'exercice	-17 873,412	-332 728 311,02
Solde net des souscriptions/rachats	5 081,780	86 274 505,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 949,149	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 082 824,772	116 962 204,92
Parts rachetées durant l'exercice	-37 971,200	-4 014 533,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 044 853,572	112 947 671,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 792 504,821	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	3 842,630	793 809,95
Parts rachetées durant l'exercice	-505,402	-104 852,43
Solde net des souscriptions/rachats	3 337,228	688 957,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 046,426	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	242 783,337	94 385 116,29
Parts rachetées durant l'exercice	-139 080,505	-54 248 972,56
Solde net des souscriptions/rachats	103 702,832	40 136 143,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	626 793,494	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	3 445,469	684 862,35
Parts rachetées durant l'exercice	-1 266,657	-254 780,23
Solde net des souscriptions/rachats	2 178,812	430 082,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 014,286	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	94 348,962	22 983 965,98
Parts rachetées durant l'exercice	-30 884,312	-7 554 352,28
Solde net des souscriptions/rachats	63 464,650	15 429 613,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	350 051,791	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- valeurs nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR FR0011844034	Capitalisation	Capitalisation	EUR	665 926 882,09	427 284,152	1 558,51
LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF FR0013236791	Capitalisation	Capitalisation	CHF	3 169 285,17	2 486,245	1 274,72
LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD FR0013076932	Capitalisation	Capitalisation	USD	4 857 233,34	2 745,669	1 769,05
LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR FR0013306743	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	70 467 671,97	68 613,930	1 027,01
LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD FR00140095N4	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	USD	1 102,71	1,000	1 102,71
LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR FR0010590950	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 002 358 619,44	52 949,149	18 930,58
LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR FR0012074151	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	301 581 397,01	2 792 504,821	107,99
LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR FR0014005U50	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 068 882,86	5 046,426	211,80
LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD FR00140095O2	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	USD	216,84	1,000	216,84
LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR FR0010752543	Capitalisation	Capitalisation	EUR	251 693 887,16	626 793,494	401,55
LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR FR0013306735	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	2 064 898,70	10 014,286	206,19
LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR FR0013305935	Capitalisation	Capitalisation	EUR	88 945 045,33	350 051,791	254,09

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
BELGIQUE	43 816,28	-	-	43 816,28	43 816,28	-
Total	43 816,28	-	-	43 816,28	43 816,28	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	2 301 098,49	2 184 774,49	116 324,00	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 064,30	-	-	-	11 064,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		2 184 774,49	116 324,00	-	11 064,30

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	181 559,22	159 580,50	943 470,03	1 016 488,74
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 064,30	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	11 064,30	-	-	181 559,22	159 580,50	943 470,03	1 016 488,74

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 SEK +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	223 110,24	177 698,22	10 890,86	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	742,97	875,11	-	-	-
Comptes financiers	229,00	1,31	121,76	30,35	0,13
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	43 797,44	1 519,99	-	-	-
Devises à livrer	-268 878,91	-180 209,12	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-999,26	-114,49	11 012,62	30,35	0,13

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	43 816,28	-
Obligations et valeurs assimilées	955 793,39	1 310 154,16	35 150,95
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	955 793,39	1 353 970,44	35 150,95

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	13 203,56	-
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	136,02	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	10,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	-	46,00
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	-	143,46
BNP PARIBAS FRANCE	-	87,04
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	-	12 420,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	18 793 486,29
	Souscriptions à recevoir	599 988,17
	Coupons et dividendes en espèces	1 618 084,90
	Collatéraux	10 000,00
Total des créances		21 021 559,36
Dettes		
	Achats à règlement différé	19 975 774,23
	Rachats à payer	1 571 924,75
	Frais de gestion fixe	1 139 749,99
	Frais de gestion variable	3 644 047,43
	Collatéraux	12 420 000,00
Total des dettes		38 751 496,40
Total des créances et des dettes		-17 729 937,04

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3 851 235,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	18 849,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	26 387,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	579 387,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	7,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	2 866 567,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	2 579 893,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,26
Frais de gestion variables acquis	600 393,01
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	551 926,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	460 771,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,24
Frais de gestion variables acquis	2 299,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	8 810,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/03/2025
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,57
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	2 181 032,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	690,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	17 703,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	533 959,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			40 531 822,55
	FR0010952788	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC EUR	3 384 234,00
	FR0013072733	LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC H-USD	445 396,69
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET-B	8 856 050,24
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	27 846 141,62
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			40 531 822,55

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	97 735 295,94
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-
Revenus de l'exercice à affecter	97 735 295,94
Report à nouveau	11 825,43
Sommes distribuables au titre du revenu net	97 747 121,37

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	26 991 191,13
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26 991 191,13
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26 991 191,13
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	26 991 191,13
Total	26 991 191,13
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	179 943,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	179 943,50
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	179 943,50
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	179 943,50
Total	179 943,50
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	135 724,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	135 724,69
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	135 724,69
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	135 724,69
Total	135 724,69
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	2 888 611,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 888 611,12
Report à nouveau	446,90
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 889 058,02
Affectation :	
Distribution	2 888 646,45
Report à nouveau du revenu de l'exercice	411,57
Capitalisation	-
Total	2 889 058,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	68 613,930
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	42,10
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	41,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	41,75
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	41,75
Affectation :	
Distribution	10,44
Report à nouveau du revenu de l'exercice	31,31
Capitalisation	-
Total	41,75
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	29,58
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	10,44
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	41 589 125,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	41 589 125,19
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	41 589 125,19
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	41 589 125,19
Total	41 589 125,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	12 722 402,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 722 402,50
Report à nouveau	11 298,64
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 733 701,14
Affectation :	
Distribution	12 705 896,94
Report à nouveau du revenu de l'exercice	27 804,20
Capitalisation	-
Total	12 733 701,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	2 792 504,821
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,55
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	36 438,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	36 438,68
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	36 438,68
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	36 438,68
Total	36 438,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	6,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6,41
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	6,41
Affectation :	
Distribution	1,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	4,81
Capitalisation	-
Total	6,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	4,50
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,60
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	9 507 870,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 507 870,20
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 507 870,20
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	9 507 870,20
Total	9 507 870,20
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	78 841,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	78 841,92
Report à nouveau	79,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	78 921,81
Affectation :	
Distribution	78 912,57
Report à nouveau du revenu de l'exercice	9,24
Capitalisation	-
Total	78 921,81
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 014,286
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	7,88
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	3 605 098,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 605 098,85
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 605 098,85
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	3 605 098,85
Total	3 605 098,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 123 936,12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	8 123 936,12
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 123 936,12

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 265 311,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 265 311,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 265 311,95
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2 265 311,95
Total	2 265 311,95
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	115 850,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	115 850,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	115 850,23
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	115 850,23
Total	115 850,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-99 341,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-99 341,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-99 341,46
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-99 341,46
Total	-99 341,46
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	239 585,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	239 585,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	239 585,28
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	239 585,28
Capitalisation	-
Total	239 585,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	27,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	27,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	27,41
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	27,41
Capitalisation	-
Total	27,41
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 407 884,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 407 884,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 407 884,54
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	3 407 884,54
Total	3 407 884,54
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 024 556,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 024 556,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 024 556,28
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 024 556,28
Capitalisation	-
Total	1 024 556,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 641,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 641,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 641,73
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	3 641,73
Total	3 641,73
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,37
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5,37
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5,37
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5,37
Capitalisation	-
Total	5,37
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	856 820,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	856 820,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	856 820,76
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	856 820,76
Total	856 820,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 026,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	7 026,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 026,36
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	7 026,36
Capitalisation	-
Total	7 026,36
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	302 567,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	302 567,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	302 567,67
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	302 567,67
Total	302 567,67
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			43 816 282,39	1,83
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			43 816 282,39	1,83
Marchés de capitaux			43 816 282,39	1,83
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	45 500 000	43 816 282,39	1,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 301 098 494,97	96,21
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 301 098 494,97	96,21
Assurance			252 108 936,30	10,54
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	5 100 000	5 477 657,79	0,23
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	34 000 000	40 085 373,56	1,68
ATHORA 5.875% 10-09-34	EUR	31 000 000	32 965 264,11	1,38
ATRADIUS NV 5.0% 17-04-34	EUR	8 000 000	8 629 961,64	0,36
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	14 000 000	14 776 495,69	0,62
AXA SA EUAR10+0.2% PERP EMTN	EUR	7 241 000	6 980 149,01	0,29
CHESNARA 4.75% 04-08-32	GBP	8 000 000	8 175 508,45	0,34
ESURE GROUP 12.0% 20-12-33	GBP	8 000 000	11 246 756,71	0,47
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	4 000 000	4 661 705,16	0,19
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	13 000 000	13 366 756,71	0,56
INTESA VITA 4.217% 05-03-35	EUR	7 500 000	7 317 524,69	0,31
LA MONDIALE 6.75% 31-12-49	EUR	11 500 000	11 893 585,28	0,50
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	USD	15 000 000	13 035 676,26	0,54
MANDATUM LIFE INSURANCE 4.5% 04-12-39	EUR	5 000 000	5 143 356,16	0,22
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	6 500 000	8 109 001,79	0,34
PERMANENT TSB GROUP 7.875% PERP	EUR	5 657 000	5 947 375,53	0,25
ROTHESAY LIFE 7.019% 10-12-34	GBP	35 000 000	43 289 420,95	1,80
SCOR 6.0% PERP	EUR	7 000 000	7 014 091,15	0,29
TRYGBALTICA FORSIKRING AS STIB3R+1.15% 12-05-51	SEK	43 000 000	3 993 275,66	0,17
Banques commerciales			1 545 507 518,78	64,61
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	8 200 000	8 380 441,00	0,35
ALPHA SERVICES AND 5.5% 11-06-31	EUR	15 000 000	15 921 705,82	0,67
ALPHA SERVICES AND 6.0% 13-09-34	EUR	20 500 000	22 513 942,47	0,94
BANCO BPM 9.5% PERP	EUR	7 300 000	8 499 562,22	0,36
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 4.75% 20-03-37	EUR	15 000 000	15 001 901,71	0,63
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	30 700 000	31 177 525,88	1,30
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	8 600 000	8 589 025,34	0,36
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	30 100 000	33 122 907,95	1,38
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	9 200 000	9 734 890,39	0,41
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	27 000 000	30 869 434,73	1,29
BANK OF CYPRUS 2.5% 24-06-27	EUR	20 000 000	20 193 401,37	0,84
BANK OF CYPRUS 5.0% 02-05-29	EUR	12 000 000	13 026 664,93	0,54
BANK OF CYPRUS 7.375% 25-07-28	EUR	11 250 000	12 816 570,98	0,54
BAYER LAND BK 7.0% 05-01-34	EUR	21 000 000	23 292 778,56	0,97
BBVA 8.375% PERP	EUR	12 000 000	13 239 071,74	0,55
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	35 500 000	37 065 319,01	1,55

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	EUR	13 100 000	14 746 897,01	0,62
BFF BANK SPA E 4.875% 30-03-28	EUR	12 000 000	12 185 048,22	0,51
BK IRELAND 7.594% 06-12-32	GBP	10 000 000	12 723 575,44	0,53
BNP PAR 4.5% PERP	USD	14 000 000	11 338 613,22	0,47
BNP PAR 4.625% PERP	USD	10 000 000	8 984 024,31	0,38
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	15 000 000	14 572 898,63	0,61
BPCE 2.125% 13-10-46	EUR	37 400 000	32 836 843,93	1,37
BPER BANCA 6.5% PERP	EUR	8 000 000	8 171 009,57	0,34
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	30 000 000	26 492 612,98	1,11
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	18 400 000	18 334 438,56	0,77
CA 5.875% PERP EMTN	EUR	6 300 000	6 081 084,24	0,25
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	18 000 000	18 611 483,48	0,78
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	11 400 000	12 263 457,08	0,51
CAIXABANK 6.25% PERP	EUR	40 000 000	40 416 022,22	1,69
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 10.0% 30-10-26	EUR	10 100 000	10 928 217,99	0,46
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 8.5% 12-06-34	EUR	26 400 000	31 302 367,89	1,31
CASSA DI RISPARMIO DI ASTI SPA E 7.375% 23-01-35	EUR	18 400 000	19 242 486,70	0,80
CEC BANK 5.625% 28-11-29 EMTN	EUR	19 500 000	20 030 862,12	0,84
CEC BANK 7.5% 07-02-28 EMTN	EUR	3 400 000	3 589 638,03	0,15
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	25 800 000	27 562 019,84	1,15
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	12 500 000	13 631 382,71	0,57
CMZB FRANCFORT 8.625% 28-02-33	GBP	7 000 000	9 009 769,52	0,38
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	5 400 000	6 188 947,77	0,26
COOPERATIVE BANK 11.75% 22-05-34	GBP	10 800 000	15 972 355,57	0,67
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	11 400 000	11 217 623,42	0,47
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	29 100 000	31 074 634,32	1,30
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	10 000 000	9 850 860,27	0,41
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	7 400 000	8 271 242,04	0,35
DEUTSCHE BK NEW YORK 4.875% 01-12-32	USD	13 000 000	12 007 669,88	0,50
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.0% 24-06-32	EUR	27 200 000	28 206 511,78	1,18
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	10 300 000	12 248 500,38	0,51
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	6 600 000	6 532 509,58	0,27
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	33 000 000	32 779 960,71	1,37
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	14 400 000	16 425 493,71	0,69
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	EUR	17 700 000	17 449 803,23	0,73
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	10 000 000	10 052 699,04	0,42
INTE 7.0% PERP	EUR	20 000 000	21 448 964,64	0,90
INTE 9.125% PERP	EUR	15 000 000	17 289 705,16	0,72
ISLANDSBANKI HF STIB3R+4.75% PERP	SEK	74 000 000	6 897 592,12	0,29
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	15 000 000	16 446 029,35	0,69
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 6.75% PERP	EUR	5 000 000	5 029 950,00	0,21
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	21 000 000	23 353 969,11	0,98
MBH BANK 5.25% 29-01-30 EMTN	EUR	41 187 000	41 766 980,66	1,75
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	11 000 000	12 125 351,99	0,51
MONTE PASCHI 10.5% 23-07-29	EUR	35 332 000	46 441 116,48	1,94
MONTE PASCHI 8.5% 10-09-30	EUR	5 570 000	5 950 107,10	0,25
MONTE PASCHI E12R+5.005% 18-01-28	EUR	31 100 000	34 392 624,74	1,44
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	8 000 000	8 802 612,60	0,37

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	24 300 000	27 959 989,44	1,17
NCG BAN 4.625% 11-12-36 EMTN	EUR	25 700 000	25 915 283,27	1,08
NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	EUR	27 300 000	32 123 646,35	1,34
NIBC BANK NV 4.5% 12-06-35	EUR	20 000 000	20 379 698,63	0,85
Nova Ljubljanska banka dd 10.75% 28-11-32	EUR	15 000 000	17 912 926,03	0,75
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	23 500 000	28 512 945,96	1,19
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.0% 24-04-34	EUR	16 500 000	19 949 746,88	0,83
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	EUR	4 500 000	5 584 885,16	0,23
RAIFFEISENBANK A S E 4.959% 05-06-30	EUR	3 000 000	3 237 299,30	0,14
RCI BANQUE 4.75% 24-03-37 EMTN	EUR	30 000 000	29 953 686,99	1,25
SG 4.75% PERP	USD	30 610 000	28 004 751,09	1,17
SG 6.75% PERP	USD	30 000 000	27 919 621,37	1,17
TRIODOS BANK NV 4.875% 12-09-29	EUR	15 000 000	15 763 416,78	0,66
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	28 000 000	28 254 475,89	1,18
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	EUR	8 000 000	7 934 106,74	0,33
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	EUR	11 700 000	12 695 079,39	0,53
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	7 000 000	7 654 576,72	0,32
UNICREDIT 5.459% 30-06-35	USD	18 000 000	16 583 275,32	0,69
UNICREDIT 5.861% 19-06-32	USD	18 000 000	17 033 411,87	0,71
UNICREDIT 7.296% 02-04-34 EMTN	USD	22 000 000	21 510 183,30	0,90
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	14 600 000	15 900 798,86	0,66
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			30 348 292,47	1,27
JUST RETIREMENT 6.875% 30-03-35	GBP	20 000 000	23 574 367,26	0,99
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	6 000 000	6 773 925,21	0,28
Immobilier			23 343 452,97	0,98
COVENTRY BLDG 8.75% PERP	GBP	18 400 000	23 343 452,97	0,98
Marchés de capitaux			220 110 321,21	9,20
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	14 000 000	14 268 121,10	0,60
AIB GROUP 6.0% PERP	EUR	7 000 000	6 913 957,24	0,29
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 5.399% 14-10-35	EUR	12 000 000	12 758 172,33	0,53
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	14 400 000	15 230 977,89	0,64
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 8.0% PERP	USD	20 000 000	19 497 469,61	0,82
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	EUR	16 900 000	16 921 320,62	0,71
MG 6.5% 20-10-48 EMTN	USD	20 000 000	19 456 119,24	0,81
OTP BANK 8.75% 15-05-33 EMTN	USD	17 000 000	17 239 822,62	0,72
QUILTER 8.625% 18-04-33 EMTN	GBP	10 000 000	13 314 916,54	0,56
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	15 600 000	15 605 146,93	0,65
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.25% 02-01-35	EUR	27 000 000	27 997 520,55	1,16
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	22 000 000	24 190 686,16	1,01
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	EUR	6 000 000	6 216 491,54	0,26
VONTOBEL HOLDINGS AG ZURICH 9.68% 31-12-99	USD	10 000 000	10 499 598,84	0,44
Services aux entreprises			8 781 442,91	0,37
VIRGIN MONEY UK 11.0% 31-12-99	GBP	6 300 000	8 781 442,91	0,37
Services financiers diversifiés			220 898 530,33	9,24
AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	EUR	29 400 000	30 092 551,23	1,26

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AAREAL BK 5.75% 07-05-35 EMTN	EUR	15 000 000	15 038 877,74	0,63
AKTIA OYJ 5.0% 11-12-34 EMTN	EUR	5 000 000	5 073 362,33	0,21
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	6 000 000	6 188 599,73	0,26
BANK OF CYPRUS 11.875% PERP	EUR	2 500 000	3 043 415,25	0,13
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	23 840 000	25 179 512,45	1,05
CCF 5.0% 27-05-35	EUR	16 000 000	16 185 217,78	0,68
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	14 000 000	14 673 832,47	0,61
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUAR05+3.617% 31-01-28	EUR	25 000 000	26 266 953,77	1,10
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 5.375% 18-09-35	EUR	24 000 000	25 529 952,33	1,07
PROMONTORIA MMB SASU 5.25% 15-10-41	EUR	10 000 000	10 352 532,19	0,43
RAIFFEISENLANDESBK NIEDEROSTERREICH WIEN 5.25% 02-04-36	EUR	20 000 000	20 034 000,00	0,84
SOGECAP 5.0% 03-04-45	EUR	19 200 000	19 634 774,79	0,82
UTMOST GROUP 4.0% 15-12-31	GBP	3 500 000	3 604 948,27	0,15
TITRES D'OPC			40 531 822,55	1,69
OPCVM			40 531 822,55	1,69
Gestion collective			40 531 822,55	1,69
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC EUR	EUR	1 400	3 384 234,00	0,14
LAZARD CAPITAL FI SRI - Part PVC H-USD	USD	250	445 396,69	0,02
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	EUR	8,062	8 856 050,24	0,37
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	13 057	27 846 141,62	1,16
Total			2 385 446 599,91	99,73

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20250415	-	-143 462,64	EUR	15 652 677,65	GBP	-15 796 140,29
A/EUR/GBP/20250415	-	-28 107,72	EUR	6 235 858,34	GBP	-6 263 966,06
A/EUR/GBP/20250514	138 168,21	-	EUR	158 287 179,38	GBP	-158 149 011,17
A/EUR/USD/20250415	11 067 706,19	-	EUR	236 324 140,18	USD	-225 256 433,99
A/EUR/USD/20250513	-	-17 889,54	EUR	2 477 018,81	USD	-2 494 908,35
A/EUR/USD/20250513	1 764 841,69	-	EUR	42 892 410,66	USD	-41 127 568,97
V/EUR/GBP/20250514	6 992,11	-	GBP	1 519 985,66	EUR	-1 512 993,55
V/EUR/USD/20250415	-	-87 035,62	USD	2 443 991,85	EUR	-2 531 027,47
V/EUR/USD/20250513	232 845,91	-	USD	18 430 846,14	EUR	-18 198 000,23
V/EUR/USD/20250513	91 929,65	-	USD	9 699 129,79	EUR	-9 607 200,14
V/EUR/USD/20250513	37 099,25	-	USD	13 223 477,13	EUR	-13 186 377,88
Total	13 339 583,01	-276 495,52		507 186 715,59		-494 123 628,10

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/250415	-	-427,76	EUR	33 993,62	USD	-34 421,38	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	50 477,13	-	USD	4 237 491,70	EUR	-4 187 014,57	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	355,16	-	USD	49 006,17	EUR	-48 651,01	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	88,42	-	USD	7 422,42	EUR	-7 334,00	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	2,38	-	USD	199,85	EUR	-197,47	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	1 536,34	-	USD	132 323,51	EUR	-130 787,17	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	12,06	-	USD	1 012,10	EUR	-1 000,04	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	-	-75,12	USD	46 255,50	EUR	-46 330,62	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G2/A/USD/EUR/250415	11,05	-	USD	79 182,30	EUR	-79 171,25	FR0013076932 FR00140095N4 FR00140095O2
G5/A/CHF/EUR/250415	-	-31,07	CHF	16 073,39	EUR	-16 104,46	FR0013236791
G5/A/CHF/EUR/250415	25 298,87	-	CHF	3 350 108,50	EUR	-3 324 809,63	FR0013236791
G5/A/CHF/EUR/250415	-	-27,48	CHF	10 690,75	EUR	-10 718,23	FR0013236791
G5/A/EUR/CHF/250415	-	-135,84	EUR	26 630,78	CHF	-26 766,62	FR0013236791
Total	77 781,41	-697,27		7 990 390,59		-7 913 306,45	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 385 446 599,91
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	13 063 087,49
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	77 084,14
Autres actifs (+)	32 085 855,58
Autres passifs (-)	-38 751 496,40
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	2 391 921 130,72

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	EUR	427 284,152	1 558,51
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	CHF	2 486,245	1 274,72
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	USD	2 745,669	1 769,05
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	EUR	68 613,930	1 027,01
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	USD	1,000	1 102,71
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	EUR	52 949,149	18 930,58
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	EUR	2 792 504,821	107,99
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	EUR	5 046,426	211,80
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	USD	1,000	216,84
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	EUR	626 793,494	401,55
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	EUR	10 014,286	206,19
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	EUR	350 051,791	254,09

LAZARD CREDIT FI SRI

COMPTES ANNUELS
28/03/2024

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 797 547 404,87	1 770 842 824,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 768 921 388,18	1 538 238 167,06
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 768 921 388,18	1 538 238 167,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	169 959 634,58
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	169 959 634,58
Titres de créances négociables	0,00	169 959 634,58
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	28 313 172,94	62 645 022,35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 313 172,94	62 645 022,35
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	312 843,75	0,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	312 843,75	0,01
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	470 429 991,72	695 969 190,72
Opérations de change à terme de devises	463 674 601,51	686 845 893,62
Autres	6 755 390,21	9 123 297,10
COMPTES FINANCIERS	32 056 394,91	13 791 841,02
Liquidités	32 056 394,91	13 791 841,02
TOTAL DE L'ACTIF	2 300 033 791,50	2 480 603 855,74

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 798 141 401,08	1 785 826 954,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	30 456,01
Report à nouveau (a)	15 840,44	13 606,04
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-47 787 274,92	-123 940 024,27
Résultat de l'exercice (a,b)	78 394 019,60	75 987 480,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 828 763 986,20	1 737 918 473,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	312 843,77	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	312 843,77	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	312 843,77	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	470 956 961,53	741 326 047,09
Opérations de change à terme de devises	464 024 056,15	689 725 300,51
Autres	6 932 905,38	51 600 746,58
COMPTES FINANCIERS	0,00	1 359 335,27
Concours bancaires courants	0,00	1 359 335,27
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 300 033 791,50	2 480 603 855,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0624	82 775 000,00	0,00
FV CBOT UST 5 0624	89 179 687,50	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	874 561,50	337 186,29
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	88 157 392,26	78 240 140,52
Produits sur titres de créances	40 365,42	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	98 534,18	11 634,64
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	89 170 853,36	78 588 961,45
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	26 721,13
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	19 726,29	60 308,50
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	19 726,29	87 029,63
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	89 151 127,07	78 501 931,82
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 455 658,02	8 594 605,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	80 695 469,05	69 907 326,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 301 449,45	6 080 154,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	78 394 019,60	75 987 480,91

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

• Les instruments financiers de taux

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

2. MÉTHODES DE COMPTABILISATION

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC. Les comptes sont présentés selon les dispositions réglementaires relatives à l'établissement et à la publication des comptes des organismes de placement collectif.

- **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) hors OPC gérés par Lazard Frères gestion selon la formule ci-après :

Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères gestion
x taux de frais de fonctionnement et de gestion
x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente
365 (ou 366 les années bissextiles)

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions. Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux (TTC maximum)	Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RVC EUR	0,965%	
		RVD EUR	0,965%	
		PC EUR	0,665%	
		PD EUR	0,665%	
		PVC EUR	0,265%	
		PVD EUR	0,265%	
		PC H-USD	0,715%	
		PC H-CHF	0,715%	
		TC EUR	0,665%	
		RC EUR	1,365%	
		PD H-USD	0,715%	
		RD H-USD	1,415%	
Frais de fonctionnement et	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant	
Commission de sur-performance	Actif net	RVC EUR, RVD EUR, PVC EUR, PVD EUR	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice.	
		PC EUR, PD EUR, PC H-USD, PC-H-CHF, TCEUR, RC EUR, PD H-USD, RD H-USD	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/04/2022. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 30% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas

échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31/03/2023.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 737 918 473,38	1 705 935 533,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	440 611 986,71	599 945 665,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-592 606 398,44	-377 664 020,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 956 736,68	5 159 853,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-37 054 893,26	-146 363 688,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	21 479 808,29	80 815 920,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-53 136 389,91	-89 741 121,80
Frais de transactions	-296 181,37	-257 858,31
Différences de change	5 283 215,78	19 102 194,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	214 902 360,85	-112 985 863,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	59 154 428,76	-155 747 932,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	155 747 932,09	42 762 068,14
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	312 843,75	-8 074 074,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	312 843,75	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	-8 074 074,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-10 303 015,25	-7 861 391,91
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	80 695 469,05	69 907 326,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-30,06	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 828 763 986,20	1 737 918 473,38

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	47 617 442,13	2,60
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 206 837,17	2,75
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 671 097 108,88	91,38
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 768 921 388,18	96,73
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	171 954 687,50	9,40
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	171 954 687,50	9,40
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 671 097 108,88	91,38	0,00	0,00	97 824 279,30	5,35	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 056 394,91	1,75
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	171 954 687,50	9,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 411 032,29	1,50	0,00	0,00	16 688 111,56	0,91	180 866 318,71	9,89	1 543 955 925,62	84,43
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32 056 394,91	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 954 687,50	9,40	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 NLG		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	200 746 803,92	10,98	12 163 675,29	0,67	9 604 392,81	0,53	92 302 856,35	5,05
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	788 138,89	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	133 914 487,34	7,32	0,00	0,00	0,00	0,00	10 225 713,31	0,56
Comptes financiers	23 516 604,07	1,29	192 170,90	0,01	0,00	0,00	1 911 184,58	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	227 378 290,66	12,43	0,00	0,00	0,00	0,00	96 999 081,84	5,30
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	89 179 687,50	4,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	141 863 867,32
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	321 810 734,19
	Ventes à règlement différé	2 136 866,17
	Souscriptions à recevoir	260 116,51
	Dépôts de garantie en espèces	2 825 407,53
	Coupons et dividendes en espèces	983 000,00
	Collatéraux	550 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		470 429 991,72
DETTES		
	Vente à terme de devise	324 377 372,50
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	139 646 683,65
	Achats à règlement différé	1 127 767,87
	Rachats à payer	4 251 091,87
	Frais de gestion fixe	794 045,64
	Collatéraux	760 000,00
TOTAL DES DETTES		470 956 961,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-526 969,81

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	87 165,640	116 071 434,81
Parts rachetées durant l'exercice	-150 475,581	-197 854 283,41
Solde net des souscriptions/rachats	-63 309,941	-81 782 848,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	336 787,253	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	167,950	194 642,48
Parts rachetées durant l'exercice	-268,172	-323 719,60
Solde net des souscriptions/rachats	-100,222	-129 077,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 188,884	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	579,948	836 905,98
Parts rachetées durant l'exercice	-1 505,237	-2 016 964,75
Solde net des souscriptions/rachats	-925,289	-1 180 058,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 868,310	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	69 167,799	63 706 026,36
Parts rachetées durant l'exercice	-86 864,218	-80 316 327,22
Solde net des souscriptions/rachats	-17 696,419	-16 610 300,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 700,593	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	9 797,701	158 228 529,64
Parts rachetées durant l'exercice	-13 730,256	-219 769 208,24
Solde net des souscriptions/rachats	-3 932,555	-61 540 678,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 867,369	
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	230 628,541	22 351 212,81
Parts rachetées durant l'exercice	-96 666,081	-9 311 097,52
Solde net des souscriptions/rachats	133 962,460	13 040 115,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 747 651,249	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 297,494	240 127,77
Parts rachetées durant l'exercice	-491,564	-89 142,24
Solde net des souscriptions/rachats	805,930	150 985,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 709,198	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	165 680,942	57 378 419,57
Parts rachetées durant l'exercice	-154 129,494	-52 643 402,60
Solde net des souscriptions/rachats	11 551,448	4 735 016,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	523 090,662	
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	186,055	35 328,80
Parts rachetées durant l'exercice	-735,632	-134 886,58
Solde net des souscriptions/rachats	-549,577	-99 557,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 835,474	
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	99 893,776	21 569 358,49
Parts rachetées durant l'exercice	-141 699,595	-30 147 366,28
Solde net des souscriptions/rachats	-41 805,819	-8 578 007,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	286 587,141	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 151 100,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 012,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 243,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	509 909,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,76
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 220 603,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	462 072,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 958,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,34
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,73
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 642 407,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 097,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	422 241,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			28 313 172,94
	FR0010952788	LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	6 179 510,70
	FR0013072733	LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	788 138,89
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET "B	9 552 653,01
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C	11 792 870,34
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			28 313 172,94

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	25/09/2023	LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	8,70	8,70	0,00	0,00
Acomptes	27/12/2023	LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	8,70	8,70	0,00	0,00
Acomptes	25/03/2024	LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	8,70	8,70	0,00	0,00
Acomptes	25/09/2023	LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	1,32	1,32	0,00	0,00
Acomptes	27/12/2023	LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	1,32	1,32	0,00	0,00
Acomptes	25/03/2024	LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	1,32	1,32	0,00	0,00
Total acomptes			30,06	30,06	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	15 840,44	13 606,04
Résultat	78 394 019,60	75 987 480,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	78 409 860,04	76 001 086,95

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	19 920 092,19	21 000 481,20
Total	19 920 092,19	21 000 481,20

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	61 636,34	57 908,30
Total	61 636,34	57 908,30

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	112 156,59	150 738,95
Total	112 156,59	150 738,95

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Affectation		
Distribution	2 917 813,47	3 367 926,16
Report à nouveau de l'exercice	460,49	397,58
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 918 273,96	3 368 323,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	70 700,593	88 397,012
Distribution unitaire	41,27	38,10
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD		
Affectation		
Distribution	9,86	8,71
Report à nouveau de l'exercice	29,58	26,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	39,44	34,81
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	9,86	8,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 703 122,84	35 295 223,45
Total	36 703 122,84	35 295 223,45

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Affectation		
Distribution	8 248 913,90	6 938 861,79
Report à nouveau de l'exercice	7 070,42	14 283,22
Capitalisation	0,00	0,00
Total	8 255 984,32	6 953 145,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 747 651,249	1 613 688,789
Distribution unitaire	4,72	4,30
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	11 819,21	5 429,43
Total	11 819,21	5 429,43

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD		
Affectation		
Distribution	1,51	1,33
Report à nouveau de l'exercice	4,50	3,96
Capitalisation	0,00	0,00
Total	6,01	5,29
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	1,51	1,33
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 594 789,80	6 302 041,62
Total	7 594 789,80	6 302 041,62

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Affectation		
Distribution	60 803,28	57 437,60
Report à nouveau de l'exercice	62,59	56,22
Capitalisation	0,00	0,00
Total	60 865,87	57 493,82
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 835,474	8 385,051
Distribution unitaire	7,76	6,85
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 771 073,47	2 810 261,33
Total	2 771 073,47	2 810 261,33

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	30 456,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-47 787 274,92	-123 940 024,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-47 787 274,92	-123 909 568,26

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 589 301,98	-35 365 039,23
Total	-12 589 301,98	-35 365 039,23

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-50 559,74	-42 956,17
Total	-50 559,74	-42 956,17

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-78 998,59	-101 806,36
Total	-78 998,59	-101 806,36

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 817 965,87	-5 598 773,51
Total	-1 817 965,87	-5 598 773,51

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-27,51	-24,83
Total	-27,51	-24,83

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-21 656 396,90	-55 421 504,83
Total	-21 656 396,90	-55 421 504,83

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 732 521,99	-10 782 929,03
Total	-4 732 521,99	-10 782 929,03

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 755,49	-11 002,21
Total	-8 755,49	-11 002,21

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5,49	-4,77
Total	-5,49	-4,77

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 065 206,25	-11 746 248,69
Total	-5 065 206,25	-11 746 248,69

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-40 486,31	-106 767,93
Total	-40 486,31	-106 767,93

	28/03/2024	31/03/2023
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 747 048,80	-4 732 510,70
Total	-1 747 048,80	-4 732 510,70

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	912 738 428,69	1 418 995 249,47	1 705 935 533,02	1 737 918 473,38	1 828 763 986,20
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR en EUR					
Actif net	108 630 696,92	226 238 380,68	352 744 224,76	495 650 003,49	481 555 431,28
Nombre de titres	96 957,566	162 316,934	256 005,131	400 097,194	336 787,253
Valeur liquidative unitaire	1 120,39	1 393,80	1 377,87	1 238,82	1 429,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,32	51,80	0,13	-88,39	-37,38
Capitalisation unitaire sur résultat	39,75	42,88	46,92	52,48	59,14
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	1 244 774,56	4 242 798,32	3 150 800,87	1 374 286,94	1 429 571,19
Nombre de titres	1 271,842	3 495,442	2 634,900	1 289,106	1 188,884
Valeur liquidative unitaire en CHF	978,71	1 213,80	1 195,79	1 066,07	1 202,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	76,38	-6,02	104,56	-33,32	-42,52
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	31,27	34,22	37,55	44,92	51,84
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD en USD					
Actif net en USD	1 220 555,67	5 711 145,00	6 061 104,07	3 806 573,30	2 985 983,05
Nombre de titres	1 030,090	3 837,454	4 085,305	2 793,599	1 868,310
Valeur liquidative unitaire en USD	1 184,90	1 488,26	1 483,63	1 362,60	1 598,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	54,45	-14,85	125,34	-36,44	-42,28
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	36,65	38,63	42,49	53,95	60,03

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR en EUR					
Actif net	38 055 424,02	91 112 754,50	91 742 483,60	78 518 096,37	69 485 000,97
Nombre de titres	42 855,547	85 198,598	89 501,145	88 397,012	70 700,593
Valeur liquidative unitaire	887,99	1 069,41	1 025,04	888,24	982,80
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,13	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	5,85	39,78	0,00	-63,33	-25,71
Distribution unitaire sur résultat	31,73	33,14	35,23	38,10	41,27
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	917,94	1 036,08
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	917,94	1 036,08
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-24,83	-27,51
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	8,71	35,96
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	26,10	29,58
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	548 580 184,05	781 019 644,93	880 681 515,04	775 678 635,43	830 473 795,56
Nombre de titres	39 546,855	46 323,103	53 088,751	51 799,924	47 867,369
Valeur liquidative unitaire	13 871,65	16 860,26	16 588,85	14 974,51	17 349,47
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	89,75	628,94	1,57	-1 069,91	-452,42
Capitalisation unitaire sur résultat	481,50	169,64	483,72	681,37	766,76

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR en EUR					
Actif net	105 192 087,15	139 891 743,05	158 223 482,54	150 984 723,22	181 050 752,96
Nombre de titres	1 128 756,610	1 273 000,872	1 479 656,118	1 613 688,789	1 747 651,249
Valeur liquidative unitaire	93,19	109,89	106,93	93,56	103,59
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,60	4,10	0,00	-6,68	-2,70
Distribution unitaire sur résultat	3,20	1,23	3,12	4,30	4,72
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	191,19	154 140,02	334 409,70
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	903,268	1 709,198
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	191,19	170,64	195,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	1,05	-12,18	-5,12
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,88	6,01	6,91
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	181,50	204,30
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	181,50	204,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-4,77	-5,49
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	1,33	5,47
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	3,96	4,50

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR en EUR					
Actif net	63 282 294,68	127 625 954,11	165 266 172,28	164 222 818,66	193 274 835,41
Nombre de titres	207 483,474	348 870,058	461 349,877	511 539,214	523 090,662
Valeur liquidative unitaire	304,99	365,82	358,22	321,03	369,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,99	13,75	0,03	-22,96	-9,68
Capitalisation unitaire sur résultat	8,33	1,49	9,12	12,31	14,51
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR en EUR					
Actif net	627 968,60	649 483,83	1 945 794,93	1 493 347,02	1 546 415,35
Nombre de titres	3 571,131	3 112,540	9 543,675	8 385,051	7 835,474
Valeur liquidative unitaire	175,84	208,66	203,88	178,09	197,36
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,19	7,82	0,00	-12,73	-5,16
Distribution unitaire sur résultat	2,99	0,40	4,89	6,85	7,76
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR en EUR					
Actif net	46 084 905,74	43 762 335,47	46 806 965,24	66 327 345,08	66 807 779,06
Nombre de titres	252 277,534	192 578,950	208 357,949	328 392,960	286 587,141
Valeur liquidative unitaire	182,67	227,24	224,64	201,97	233,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,19	8,44	0,02	-14,41	-6,09
Capitalisation unitaire sur résultat	6,48	6,99	7,65	8,55	9,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
Bayerische Landesbank 7.0% 05-01-34	EUR	21 000 000	22 671 009,02	1,24
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	13 000 000	11 669 296,91	0,64
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	12 000 000	12 026 997,05	0,66
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	13 600 000	14 274 844,26	0,78
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	12 500 000	13 457 236,00	0,73
CMZB FRANCFORT 8.625% 28-02-33	GBP	7 000 000	8 801 525,05	0,49
DEUTSCHE BANK AG 7.5% PERP	USD	8 000 000	7 811 349,72	0,43
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	27 200 000	27 220 760,44	1,48
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	5 000 000	4 477 090,57	0,24
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	29 100 000	30 904 646,04	1,69
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUSA5+3.617% 31-01-28	EUR	25 000 000	22 284 098,36	1,22
LANDESBANK HESSENTHUERINGEN GIROZE 4.5% 15-09-32	EUR	4 000 000	3 902 672,46	0,21
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	10 000 000	9 109 435,25	0,50
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.0% 24-04-34	EUR	16 500 000	16 624 268,30	0,91
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	EUR	4 500 000	4 835 033,24	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			210 070 262,67	11,48
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	33 000 000	30 459 546,39	1,67
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	14 400 000	16 229 333,51	0,89
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.5% 12-03-30	EUR	15 000 000	14 102 236,64	0,77
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	15 600 000	14 509 170,85	0,79
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	27 000 000	28 755 075,25	1,58
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	6 800 000	7 056 458,66	0,38
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	16 000 000	16 021 317,60	0,87
TOTAL AUTRICHE			127 133 138,90	6,95
BELGIQUE				
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	53 000 000	47 617 442,13	2,61
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	EUR	12 000 000	13 994 980,33	0,77
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	15 000 000	16 176 290,22	0,88
TOTAL BELGIQUE			77 788 712,68	4,26
BERMUDES				
LANCASHIRE 5.625% 18-09-41	USD	15 000 000	12 533 663,19	0,68
TOTAL BERMUDES			12 533 663,19	0,68
CHYPRE				
BANK OF CYPRUS 2.5% 24-06-27	EUR	20 000 000	19 436 678,14	1,06
BANK OF CYPRUS 7.375% 25-07-28	EUR	11 250 000	12 629 139,65	0,69
TOTAL CHYPRE			32 065 817,79	1,75
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK STIB3R+5.0% PERP	SEK	27 000 000	2 392 282,29	0,13
TRYGBALTICA FORSIKRING AS STIB3R+1.15% 12-05-51	SEK	43 000 000	3 703 449,60	0,21
TOTAL DANEMARK			6 095 731,89	0,34
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 4.625% 07-04-30	EUR	16 300 000	16 936 588,93	0,92
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	8 200 000	8 018 679,98	0,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ABANCA CORPORACION BANCARIA 8.375% 23-09-33	EUR	27 300 000	31 446 549,26	1,72
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	30 700 000	30 061 757,07	1,64
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	8 600 000	7 889 950,56	0,43
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	4 400 000	4 274 924,50	0,23
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	30 100 000	32 258 285,96	1,77
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	6 000 000	5 905 773,93	0,32
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	10 000 000	11 482 934,43	0,63
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	6 000 000	6 101 524,92	0,34
BBVA 6.0% PERP	EUR	25 000 000	25 018 750,00	1,36
BBVA 8.375% PERP	EUR	12 000 000	13 066 062,72	0,72
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	3 000 000	2 474 055,33	0,13
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	32 000 000	30 732 137,39	1,68
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	5 000 000	5 575 830,33	0,31
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	11 400 000	12 166 485,85	0,67
IBERCAJA 2.75% 23-07-30	EUR	25 000 000	24 652 120,90	1,35
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	31 500 000	31 466 117,70	1,72
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	28 000 000	26 914 973,99	1,47
UNICAJA BAN 4.875% PERP	EUR	8 000 000	7 103 270,00	0,39
UNICAJA BAN 7.25% 15-11-27	EUR	27 500 000	30 206 886,61	1,65
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	EUR	9 700 000	9 676 315,30	0,53
TOTAL ESPAGNE			373 429 975,66	20,42
ETATS-UNIS				
DEUTSCHE BK NEW YORK 4.875% 01-12-32	USD	13 000 000	11 482 320,21	0,63
TOTAL ETATS-UNIS			11 482 320,21	0,63
FRANCE				
BNP PAR 8.0% PERP	USD	6 200 000	5 916 586,01	0,32
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	15 000 000	13 779 970,08	0,75
BPCE 2.125% 13-10-46	EUR	5 000 000	4 170 521,99	0,23
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	18 400 000	17 176 704,81	0,94
CA 6.5% PERP	EUR	15 000 000	15 285 269,02	0,84
PROMONTORIA MMB SASU 5.25% 15-10-41	EUR	10 000 000	9 820 286,89	0,54
SG 10.0% PERP	USD	4 600 000	4 714 642,69	0,26
SG 6.75% PERP	USD	20 000 000	17 466 805,56	0,95
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	3 000 000	3 426 662,38	0,19
TOTAL FRANCE			91 757 449,43	5,02
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	19 908 000	19 655 984,85	1,07
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	EUR	15 000 000	15 418 142,21	0,85
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	10 300 000	12 075 036,71	0,67
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	8 000 000	8 081 504,92	0,44
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	24 300 000	27 005 093,26	1,47
PIRAEUS FINANCIAL 5.5% 19-02-30	EUR	28 575 000	28 479 617,27	1,56
TOTAL GRECE			110 715 379,22	6,06
HONGRIE				
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	11 000 000	12 055 994,59	0,66
OTP BANK 2.875% 15-07-29	EUR	25 000 000	25 228 978,83	1,39
OTP BANK 8.75% 15-05-33 EMTN	USD	17 000 000	16 888 581,79	0,92
TOTAL HONGRIE			54 173 555,21	2,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	14 000 000	13 870 045,57	0,76
BANK OF CYPRUS 11.875% PERP	EUR	2 500 000	2 841 857,92	0,16
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	23 840 000	24 811 951,59	1,35
BK IRELAND 7.594% 06-12-32	GBP	10 000 000	12 468 751,08	0,68
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	6 500 000	7 985 857,73	0,43
PERMANENT TSB GROUP 7.875% PERP	EUR	5 657 000	5 844 246,70	0,32
TOTAL IRLANDE			67 822 710,59	3,70
ISLANDE				
ARION BANK NIB03R+3.65% 09-07-29	NOK	30 000 000	2 624 151,78	0,14
ISLANDSBANKI HF STIB3R+4.75% PERP	SEK	74 000 000	6 067 943,40	0,34
TOTAL ISLANDE			8 692 095,18	0,48
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI 4.596% PERP	EUR	8 296 000	8 476 536,60	0,47
BANCO BPM 9.5% PERP	EUR	7 300 000	8 297 176,79	0,45
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	15 000 000	15 678 226,64	0,85
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	5 400 000	5 784 832,92	0,32
INTE 9.125% PERP	EUR	15 000 000	16 890 824,59	0,93
MONTE PASCHI 5.375% 18-01-28	EUR	5 700 000	6 044 286,85	0,33
MONTE PASCHI 8.5% 10-09-30	EUR	5 570 000	6 012 684,27	0,33
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% PERP	EUR	18 300 000	18 578 334,00	1,01
UNICREDIT 5.459% 30-06-35	USD	13 100 000	11 570 543,67	0,64
UNICREDIT 7.296% 02-04-34 EMTN	USD	18 000 000	17 179 044,44	0,94
UNICREDIT SPA 5.861% 19-06-32	USD	18 000 000	16 552 779,63	0,90
TOTAL ITALIE			131 065 270,40	7,17
JERSEY				
HSBC CAPIT TF/TV PERP PF *EUR	USD	2 000 000	2 380 320,37	0,13
TOTAL JERSEY			2 380 320,37	0,13
LUXEMBOURG				
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	17 000 000	15 748 814,17	0,86
TOTAL LUXEMBOURG			15 748 814,17	0,86
PAYS-BAS				
AEGON 0 07/29/49	USD	16 349 000	12 476 591,05	0,68
AEGON 1.425% PERP	NLG	21 730 000	7 598 213,81	0,42
AEGON 1.506% PERP	NLG	5 150 000	2 006 179,00	0,10
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	34 000 000	40 086 622,40	2,19
ATHORA NETHERLANDS NV 2.25% 15-07-31	EUR	4 200 000	3 943 665,74	0,22
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	11 000 000	12 297 373,36	0,67
TOTAL PAYS-BAS			78 408 645,36	4,28
POLOGNE				
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	18 000 000	20 208 278,36	1,11
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	8 500 000	9 446 765,30	0,51
TOTAL POLOGNE			29 655 043,66	1,62
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	32 400 000	31 858 673,23	1,74
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	35 500 000	35 430 642,12	1,94
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	EUR	13 100 000	14 721 610,42	0,80
BESVIDA COMPANHIA DE SEGUROS SA E3R+3.5% PERP	EUR	794 400	658 320,69	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXA CENTRAL DE CREDITO AGRICOLA MUTUO 8.375% 04-07-27	EUR	14 000 000	15 669 403,22	0,85
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 10.0% 30-10-26	EUR	15 100 000	16 688 111,56	0,92
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 8.5% 12-06-34	EUR	10 500 000	10 853 842,54	0,60
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	13 000 000	12 676 982,32	0,69
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	18 500 000	22 004 293,76	1,20
TOTAL PORTUGAL			160 561 879,86	8,78
ROUMANIE				
BANCA TRANSILVANIA 7.25% 07-12-28	EUR	7 000 000	7 475 505,22	0,41
TOTAL ROUMANIE			7 475 505,22	0,41
ROYAUME-UNI				
CHESNARA 4.75% 04-08-32	GBP	8 000 000	7 758 340,73	0,42
COOPERATIVE BANK 11.75% 22-05-34	GBP	10 800 000	15 327 014,54	0,84
COVENTRY BLDG 6.875% PERP	GBP	8 000 000	9 379 581,31	0,51
ESURE GROUP 12.0% 20-12-33	GBP	8 000 000	10 256 319,55	0,56
ESURE GROUP 6.0% PERP	GBP	4 000 000	3 351 713,74	0,18
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	7 600 000	7 680 765,20	0,42
PRUDENTIAL 6.5% 20-10-48 EMTN	USD	25 000 000	24 183 693,42	1,32
QUILTER 8.625% 18-04-33 EMTN	GBP	10 000 000	12 683 375,21	0,70
SANTANDER UK GROUP HOLDINGS PLC 6.75% PERP	GBP	925 000	1 083 443,09	0,06
STANDARD LIFE 4.25% 30-06-28	USD	30 000 000	25 409 282,41	1,39
VIRGIN MONEY UK 11.0% 31-12-99	GBP	6 300 000	8 568 640,27	0,47
TOTAL ROYAUME-UNI			125 682 169,47	6,87
SLOVENIE				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 10.75% 28-11-32	EUR	15 000 000	17 685 553,69	0,97
Nova Ljubljanska banka dd 6.875% 24-01-34	EUR	2 200 000	2 316 773,60	0,12
TOTAL SLOVENIE			20 002 327,29	1,09
SUISSE				
UBS GROUP AG 7.75% PERP	USD	7 300 000	7 019 823,07	0,38
UBS GROUP AG 9.25% PERP	USD	6 900 000	7 160 776,69	0,40
TOTAL SUISSE			14 180 599,76	0,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 768 921 388,18	96,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 768 921 388,18	96,73
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	EUR	2 845	6 179 510,70	0,34
LAZARD CAPITAL FI SRI PVC H-USD	USD	500	788 138,89	0,04
LAZARD EURO MONEY MARKET "B	EUR	9	9 552 653,01	0,53
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C	EUR	5 722	11 792 870,34	0,64
TOTAL FRANCE			28 313 172,94	1,55
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 313 172,94	1,55
TOTAL Organismes de placement collectif			28 313 172,94	1,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0624	EUR	700	98 000,00	0,00
FV CBOT UST 5 0624	USD	900	214 843,75	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			312 843,75	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			312 843,75	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			312 843,75	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-232 031,27	-214 843,77	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-98 000	-98 000,00	0,00
TOTAL Appel de marge			-312 843,77	-0,01
Créances			470 429 991,72	25,72
Dettes			-470 956 961,53	-25,75
Comptes financiers			32 056 394,91	1,75
Actif net			1 828 763 986,20	100,00

Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR	EUR	1 747 651,249	103,59
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR	EUR	70 700,593	982,80
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR	EUR	7 835,474	197,36
Parts LAZARD CREDIT FI SRI TC EUR	EUR	286 587,141	233,11
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PVC EUR	EUR	47 867,369	17 349,47
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RC EUR	EUR	1 709,198	195,65
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H-CHF	CHF	1 188,884	1 202,44
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC EUR	EUR	336 787,253	1 429,85
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RVC EUR	EUR	523 090,662	369,48
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD	USD	1,000	1 036,08
Parts LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD	USD	1,000	204,30
Parts LAZARD CREDIT FI SRI PC H USD	USD	1 868,310	1 598,22

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 909 329,40	EUR	41,15	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 484,07	EUR	0,12	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	2 917 813,47	EUR	41,27	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PD H USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9,86	EUR	9,86	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	9,86	EUR	9,86	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI PVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7 584 806,43	EUR	4,34	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	664 107,465	EUR	0,38	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	8 248 913,895	EUR	4,72	EUR

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RD H USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,51	EUR	1,51	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	1,51	EUR	1,51	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT FI SRI RVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	60 803,278	EUR	7,76	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	60 803,278	EUR	7,76	EUR

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVC EUR
Code ISIN :	FR0010752543
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 710 €	7 340 €
	Rendement annuel moyen	-42,8%	-9,8%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	9 270 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-2,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790 €	10 410 €
	Rendement annuel moyen	-2,1%	1,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 590 €	11 250 €
	Rendement annuel moyen	15,9%	4,0%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	580 €	997 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,9%	3,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6% avant déduction des coûts et de 1,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	93 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,68%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	65 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RVD EUR
Code ISIN :	FR0013306735
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Distribution
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 690 €	7 920 €
	Rendement annuel moyen	-43,1%	-7,5%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 380 €	9 540 €
	Rendement annuel moyen	-16,2%	-1,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790 €	10 550 €
	Rendement annuel moyen	-2,1%	1,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 630 €	11 420 €
	Rendement annuel moyen	16,3%	4,5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	548 €	896 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,5%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 1,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	93 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,34%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	33 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CRD

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC EUR
Code ISIN :	FR0011844034
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 630 €	7 760 €
	Rendement annuel moyen	-43,7%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 710 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-1,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 970 €	10 930 €
	Rendement annuel moyen	-0,3%	3,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 010 €	11 890 €
	Rendement annuel moyen	20,0%	5,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	487 €	701 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,0% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFI

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD EUR
Code ISIN :	FR0013306743
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Distribution
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 630 €	7 760 €
	Rendement annuel moyen	-43,7%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 710 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-1,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 970 €	10 930 €
	Rendement annuel moyen	-0,3%	3,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 010 €	11 890 €
	Rendement annuel moyen	20,1%	5,9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	487 €	701 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,0% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CID

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVC EUR
Code ISIN :	FR0010590950
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 760 €	7 370 €
	Rendement annuel moyen	-42,4%	-9,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420 €	9 610 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-1,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 860 €	10 590 €
	Rendement annuel moyen	-1,4%	1,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 730 €	11 470 €
	Rendement annuel moyen	17,3%	4,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	519 €	798 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,2%	2,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6% avant déduction des coûts et de 1,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	29 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,70%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	68 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFC

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PVD EUR
Code ISIN :	FR0012074151
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Distribution
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 740 €	7 940 €
	Rendement annuel moyen	-42,6%	-7,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 420 €	9 770 €
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-0,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 840 €	10 760 €
	Rendement annuel moyen	-1,6%	2,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 750 €	11 690 €
	Rendement annuel moyen	17,4%	5,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	514 €	787 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,2%	2,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,1% avant déduction des coûts et de 2,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	29 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	30% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence. Cette commission sera plafonnée à 2% sur l'actif de fin d'exercice. Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,65%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	63 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFG

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-USD
Code ISIN :	FR0013076932
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Pays d'autorisation et agrément :	
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : 3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 690 \$	7 770 \$
	Rendement annuel moyen	-43,1%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 530 \$	9 960 \$
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-0,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 \$	11 540 \$
	Rendement annuel moyen	0,7%	4,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 120 \$	12 640 \$
	Rendement annuel moyen	21,2%	8,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 - 30/05/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	493 \$	739 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que

si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,73% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70 \$
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFH

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PC H-CHF
Code ISIN :	FR0013236791
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Capitalisation
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : 3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 640 CHF	7 750 CHF
	Rendement annuel moyen	-43,6%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400 CHF	9 330 CHF
	Rendement annuel moyen	-16,0%	-2,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 750 CHF	10 270 CHF
	Rendement annuel moyen	-2,5%	0,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 970 CHF	11 620 CHF
	Rendement annuel moyen	19,7%	5,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2014 - 30/08/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	494 CHF	704 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que

si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,3% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 CHF
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,73% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70 CHF
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 CHF
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged CHF Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged CHF Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged CHF Index 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFJ

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part TC EUR
Code ISIN :	FR0013305935
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :
3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 630 €	7 760 €
	Rendement annuel moyen	-43,7%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 710 €
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-1,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 910 €	10 850 €
	Rendement annuel moyen	-0,8%	2,7%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 000 €	11 720 €
	Rendement annuel moyen	20,0%	5,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	487 €	699 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,1% avant déduction des coûts et de 2,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,68% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	66 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=RFT

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RC EUR
Code ISIN :	FR0014005U50
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée : 3 ans

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 710 €	7 770 €
	Rendement annuel moyen	-42,9%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 350 €	9 520 €
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-1,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 790 €	10 570 €
	Rendement annuel moyen	-2,1%	1,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 590 €	11 430 €
	Rendement annuel moyen	15,9%	4,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2014 - 30/06/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	552 €	910 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,6%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,9% avant déduction des coûts et de 1,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	130 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged EUR Ind 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CIR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part PD H-USD
Code ISIN :	FR00140095N4
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Pays d'autorisation et agrément :	
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : 3 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 690 \$	7 770 \$
	Rendement annuel moyen	-43,1%	-8,1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 530 \$	9 960 \$
	Rendement annuel moyen	-14,7%	-0,1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 \$	11 540 \$
	Rendement annuel moyen	0,7%	4,9%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 120 \$	12 640 \$
	Rendement annuel moyen	21,2%	8,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 - 30/05/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
 - que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	496 \$	750 \$
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que

si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	74 \$
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD1

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit Fi SRI



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Credit Fi SRI - Part RD H-USD
Code ISIN :	FR0014009502
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Pays d'autorisation et agrément :	
Date de production du document d'informations clés :	02/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 07/03/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Pour parvenir à cet objectif de gestion, la stratégie repose sur une gestion active du portefeuille investi essentiellement sur des dettes subordonnées ou tout titre, non considéré comme des actions ordinaires, émis par des institutions financières.

Le processus de gestion combine une approche Top-down (approche d'allocation stratégique et géographique) et une approche Bottom-up (approche de sélection des supports d'investissement sur une base fondamentale après analyse de la qualité de crédit des émetteurs et des caractéristiques des titres).

Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

Pour construire son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse des titres. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci.

Le portefeuille du FCP est composé :

- jusqu'à 100% de l'actif net en titres émis par des émetteurs de la catégorie Investment Grade (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ainsi que, dans une limite de 30% maximum de l'actif net, en obligations ou titres émis par des émetteurs de la catégorie spéculative/High Yield (notés ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notés par une agence de notation. Les émissions ou titres spéculatifs/High Yield ne pourront pas dépasser 100% maximum de l'actif net du FCP ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'actions ordinaires provenant d'une conversion ou d'échange de dettes ;
- jusqu'à 10% de l'actif net d'OPCVM monétaires, monétaires court terme ou obligataires français ou européens, s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion ;
- jusqu'à des 100% de l'actif net des titres intégrant des dérivés ;
- jusqu'à 30% de l'actif net des obligations contingentes convertibles (« Cocos bonds ») ;
- jusqu'à 100% de l'actif net, des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change, des dérivés de crédit (les CDS étant limités à 40% maximum de l'actif) et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré ou organisés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et de change. Dans la limite de 10% maximum, le FCP pourra utiliser des futures et options sur actions.

La sensibilité au taux est gérée dans la fourchette 0-8

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. Une note de 1 à 5 est établie pour chaque entreprise fondée sur une approche quantitative et qualitative. Processus de sélection ISR : L'analyste-gérant s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne de l'univers après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2025 et des 30% des valeurs les moins bien notées à partir du 01/01/2026. La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance intermédiaire des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et

périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : 3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit pour les Cocos
- Risque lié aux dérivés

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 690 \$	7 770 \$
	Rendement annuel moyen	-43,1%	-8,0%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 480 \$	9 820 \$
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-0,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 \$	11 510 \$
	Rendement annuel moyen	0,7%	4,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 120 \$	12 640 \$
	Rendement annuel moyen	21,2%	8,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2021 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 - 30/05/2015
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/03/2020 - 30/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	589 \$	1 094 \$
Incidence des coûts annuels (*)	6,0%	3,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que

si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,3% avant déduction des coûts et de 4,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 \$
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,74% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	168 \$
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 \$
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Indicateur de référence : 40% ICE BofA Euro Subordinated Financial Hedged USD Index ; 40% ICE BofA Euro Financial High Yield Hedged USD Index ; 20% ICE BofA Contingent Capital Hedged USD Index 0,00%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation donnée repose sur la moyenne prélevée au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.	0 \$

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=CD2

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Credit Fi SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500FR3TNUVM8YL814

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui ☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : %

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 54,80% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Dans le cadre de la gestion de ce portefeuille, les critères suivants font l'objet d'une attention particulière :

	BANQUES	ASSURANCES
ENVIRONNEMENT		
Approvisionnement en matières premières (huile de palme, cacao, etc..)	●	
Produits verts et ISR	●	●
Changement climatique	●	●
RESSOURCES HUMAINES		
Diversité et inclusion	●	●
DROITS DE L'HOMME		
Non-discrimination	●	●
ENGAGEMENT SOCIÉTAL		
Transparence fiscale	●	●
Inclusion financière	●	●
PRATIQUE DES ENTREPRISES		
Confidentialité et sécurité des données	●	●
Information aux clients	●	●
Relations responsables avec les clients	●	●
Corruption et blanchiment d'argent	●	●
Lobbying responsable	●	●
GOVERNANCE DES ENTREPRISES		
Conseils d'administration	●	●
Contrôle internes et gestion des risques	●	●
Indépendance de l'audit	●	●
Rémunération des cadres	●	●
Droits des actionnaires	●	●

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

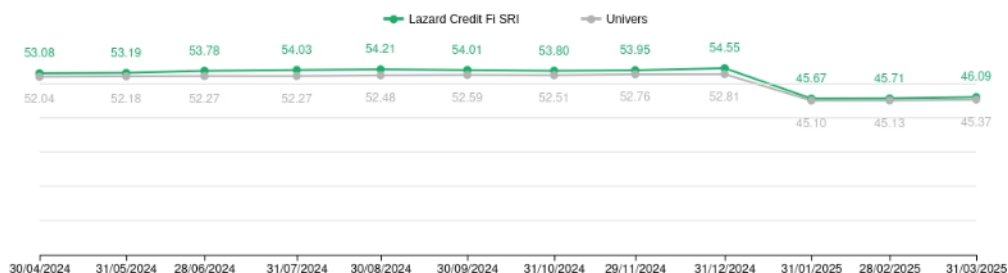
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Les analystes-gestionnaires suivent également l'évolution de trois indicateurs additionnels pour le secteur des banques et des assurances en utilisant les notations de SFJ Technologies et ISS ESG sur les critères suivants :

- Produits à impact environnemental
- Produits à impact social
- Ethique des affaires

Ces indicateurs font l'objet d'un reporting ISR trimestriel disponible sur : https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers ESG du fonds est constitué des émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. Cette approche permet de garantir un univers ESG représentatif de la politique d'investissement du Fonds.

A partir du 1er Janvier 2025, la méthodologie ESG du Fonds a évolué. Ce dernier utilise désormais les notations ESG de ISS ESG complété par l'outil SFJ.

... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	1,15%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	2,49%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	25,82%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	0,43%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	9,97%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	4,16%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	5,19%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	24,33%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/04/2024 au 31/03/2025

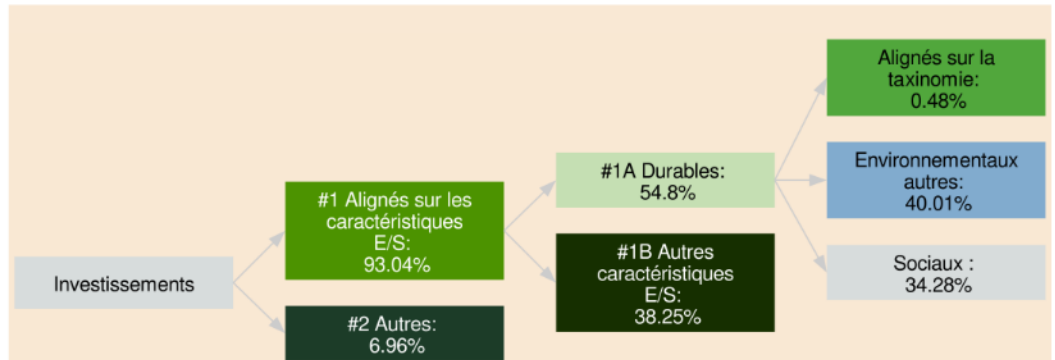
Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,23%	BELGIQUE
2	ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,88%	PAYS-BAS
3	BCP 4.0% 17-05-32	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,64%	PORTUGAL
4	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	OPC	1,60%	FRANCE
5	BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,51%	ESPAGNE
6	NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,47%	ESPAGNE
7	ERSTE GR BK 4.25% PERP	SECTEUR INCONNU	1,44%	AUTRICHE
8	BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,40%	ESPAGNE
9	DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,40%	ALLEMAGNE
10	BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,38%	PORTUGAL
11	VOLKSBANK WIEN A 24-21/06/2034 FRN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,37%	AUTRICHE
12	BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,33%	POLOGNE
13	OBJECTIF MONETAIRE EURO-B	OPC	1,30%	FRANCE
14	NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,30%	GRÈCE
15	DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.0% 24-06-32	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,27%	ALLEMAGNE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

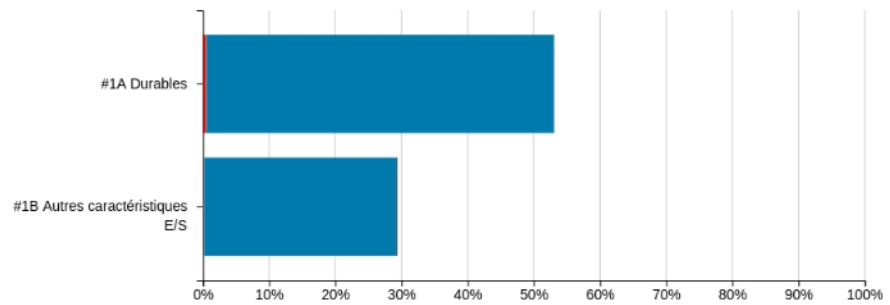
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industries extractives		
Industrie manufacturière	0.37%	0.07%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.08%	0.06%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.05%	
Construction	0.06%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.01%	
Transports et entreposage		0.03%
Information et communication	0.01%	0.02%
Activités financières et d'assurance	52.44%	29.02%
Activités immobilières	0.01%	
Administration publique		0.02%
OPC	0.05%	0.15%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 0,74% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☐ Oui :

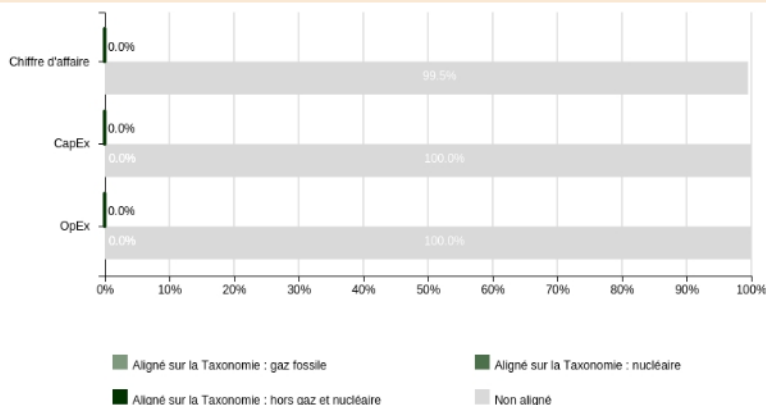
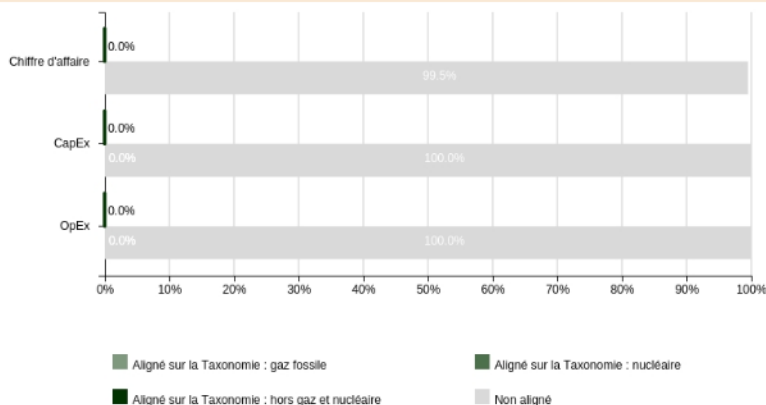
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 40,01%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 34,28%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 6,96%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est supérieur à 90%. Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 93,04%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG, après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :

L'univers ESG du fonds est constitué des émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. Cette approche permet de garantir un univers ESG représentatif de la politique d'investissement du Fonds..

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence " : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

Loi Energie Climat (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion,
https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Part PD H-USD

	2024	2023
Fonds	12.66%	9.08%
Indicateur de référence	10.32%	14.02%

Part RD H-USD

	2024	2023
Fonds	11.15%	7.89%
Indicateur de référence	10.32%	14.02%

Part PD EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	11.17%	7.08%	-9.81%	3.98%	6.46%	13.25%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.80%	-0.61%	2.22%	3.50%

Part RC EUR

	2024	2023	2022
Fonds	10.42%	6.37%	-10.52%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.80%

Part RVD EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	10.84%	7.21%	-10.48%	2.63%	4.02%	10.89%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.80%	-0.61%	2.22%	3.50%

Part PVC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	11.42%	7.99%	-9.89%	3.33%	5.72%	11.60%	-4.55%	7.74%	10.53%	2.28%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.81%	-0.61%	2.22%	3.40%	1.99%	1.99%	1.70%	-0.21%

Part PVD EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	11.44%	7.98%	-9.89%	3.27%	5.85%	11.63%	-7.33%	7.75%	11.04%	-2.38%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.81%	-0.61%	2.22%	3.50%	2.41%	2.40%	2.11%	-0.21%

Part PC H-USD

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Fonds	12.67%	9.13%	-8.08%	4.64%	8.20%	16.36%	-2.69%	11.91%
Indicateur de référence	10.32%	14.02%	-9.69%	0.22%	3.63%	8.89%	1.64%	5.11%

Part PC

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	11.17%	7.08%	-9.81%	3.98%	6.46%	13.25%	-5.29%	9.60%	10.57%	4.19%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.81%	-0.61%	2.22%	3.40%	1.99%	1.99%	1.70%	-0.21%

Part PC H-CHF

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	8.25%	4.66%	-10.15%	3.64%	6.05%	12.67%	-5.76%
Indicateur de référence	5.80%	9.16%	-12.25%	-0.83%	1.92%	5.28%	-1.55%

Part RVC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	10.85%	7.09%	-10.35%	2.62%	3.98%	11.03%	-5.14%	7.58%	4.97%	0.46%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.80%	-0.61%	2.22%	3.50%	2.41%	2.40%	1.06%	-0.11%

Part TC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	11.17%	7.08%	-9.81%	3.98%	6.45%	13.25%
Indicateur de référence	8.59%	11.62%	-11.80%	-0.61%	2.22%	3.50%

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	PVC EUR	PC EUR	RVC EUR	PC H-USD	PC H-CHF
Isin	FR0010590950	FR0011844034	FR0010752543	FR0013076932	FR0013236791
Charges d'exploitation	6 046 853,88	3 851 235,58	2 181 722,24	26 387,30	18 849,37
Fortune moyenne du fonds	996 112 473,51	568 952 677,64	225 089 242,25	3 636 464,01	2 605 925,21
TER	0,60%	0,67%	0,96%	0,72%	0,72%
Commission de surperformance	3 180 286,83	0,00	690,07	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	996 112 473,51	568 952 677,64	225 089 242,25	3 636 464,01	2 605 925,21
TER de surperformance	0,31%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,29%	0,67%	0,96%	0,72%	0,72%

Parts	TC EUR	RC EUR	PVD EUR	RVD EUR	PD EUR
Isin	FR0013305935	FR0014005U50	FR0012074151	FR0013306735	FR0013306743
Charges d'exploitation	533 959,98	8 810,33	1 014 996,81	17 703,91	579 387,36
Fortune moyenne du fonds	78 900 803,63	649 541,94	191 367 891,73	1 826 141,24	85 662 993,73
TER	0,67%	1,35%	0,53%	0,96%	0,67%
Commission de surperformance	0,00	0,00	463 070,53	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	78 900 803,63	649 541,94	191 367 891,73	1 826 141,24	85 662 993,73
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,24%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,67%	1,35%	0,29%	0,96%	0,67%

Parts	PD H-USD	RD H-USD
Isin	FR00140095N4	FR00140095O2
Charges d'exploitation	7,37	3,11
Fortune moyenne du fonds	1 004,90	197,61
TER	0,73%	1,57%
Commission de surperformance	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	1 004,90	197,61
TER de surperformance	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,73%	1,57%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	29/06/2024
PVC EUR	0,300	0,295
PC EUR	0,700	0,695
RVC EUR	1,000	0,995
PC H-USD	0,750	0,745
PC H-CHF	0,750	0,745
TC EUR	0,700	0,695
RC EUR	1,400	1,395
PVD EUR	0,300	0,295
RVD EUR	1,000	0,995
PD EUR	0,700	0,695
PD H-USD	0,750	0,745
RD H-USD	1,450	1,445

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.